

Plan d'aménagement et schéma de gestion du Parc National de l'île de la Galite - Bizerte – Tunisie



Rapport d'expertise pour une mise en tourisme durable de l'île de la Galite

Dossier réalisé par

Pierre MARTIN-GOUSSET
Consultant

Novembre 2009

SOMMAIRE

1	DONNEES DE CADRAGE DE LA MISSION	9
2	PRESENTATION GENERALE DE LA GALITE ET DU PLAN DE GESTION DU PARC NATIONAL	10
2.1	Localisation géographique	10
2.2	Ressources naturelles	10
2.3	Le contexte social	11
2.4	Gestion administrative	11
2.5	Actions d'aménagement et de gestion du Parc National	12
3	ANALYSE DES OPPORTUNITES ET CONTRAINTES LIEES AU DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES TOURISTIQUES SUR L'ILE DE LA GALITE	13
3.1	Rappels préliminaires sur la notion de tourisme	13
3.2	Analyse des opportunités et contraintes liées à la mise en tourisme de l'île de la Galite	13
3.3	Synthèse des opportunités et contraintes liées au développement d'activités touristiques sur l'île de la Galite	19
4	LES ENJEUX D'UNE MISE EN TOURISME DURABLE DE LA GALITE	20
4.1	Valoriser au plan pédagogique et conforter au plan opérationnel le travail de conservation de l'APAL	20
4.2	Contribuer à la revitalisation de l'île et à la diversification de sa population	21
4.3	Servir de champ d'expérimentation pour de nouvelles approches durables des activités sur la Galite dans les domaines du tourisme (écotourisme), de l'agriculture en zones difficiles (agrobiologie), voire de la pêche (pescatourisme).	22
4.4	Créer un espace écotouristique de rencontres méditerranéennes à vocation pédagogique dans les domaines de l'environnement et tourné principalement vers la jeunesse.	23
4.5	Renforcer l'image « nature et écotourisme » de la Tunisie et l'attractivité en ce domaine des zones touristiques limitrophes (Tabarka et son arrière pays, Bizerte).	24
4.6	Conforter les entreprises touristiques de la région dans leur potentiel marketing	24
4.7	Offrir une opportunité de diversification pour les pêcheurs artisanaux locaux au travers du développement du concept de « pescatourisme »	24
4.8	Offrir un champ d'expérimentation pour de nouvelles formes d'organisation touristique basées sur les principes de l'économie sociale et solidaire.	25
5	LES POSITIONNEMENTS ETHIQUES ET MARKETING SOUHAITABLES POUR UNE MISE EN TOURISME DURABLE ET HARMONIEUSE DE LA GALITE	26
5.1	Positionnements éthiques	26
5.2	Positionnements marketing : thématiques, clientèles, couples produits/clientèles	27
6	LES EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS A PREVOIR, LIES AUX COUPLES PRODUITS /CLIENTELES	30

De. Visu

6.1 Les hébergements et leurs équipements annexes	30
6.2 Les autres équipements et aménagements structurants pour la mise en tourisme de la Galite	34
6.3 La création d'une ferme agroécologique pilote	36
6.4 Le pescatourisme	36
6.5 La question de la gestion des ressources en eau	37
6.6 La question de l'énergie	38
6.7 La question du transport et des télécommunications	38
7 MODALITES OPERATIONNELLES DE LA MISE EN TOURISME DE LA GALITE (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT).	38
7.1 Un partenariat public-privé	38
7.2 Identification des partenaires et modes de gestion	39
7.3 Approche économique de la gestion des équipements préconisés, en terme de chiffre d'affaire	42
8 SCHEMA D'ORGANISATION DE LA MISE EN TOURISME DE LA GALITE	43
8.1 Pôle « conservation et protection »	44
8.2 Pôle « Accueil et animation touristiques »	47
8.3 Pôle agrobiologique	52
9 PLAN D' ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE	53
9.1 Préalables	53
9.2 Plan d'actions à court terme	53
10 CONCLUSION	54

* * * *

ANNEXES

ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE

- Carte 1 Localisation géographique et distances kilométriques
- Carte 2 Plan de l'île de la Galite
- Carte 3 Plan de zonage du Parc National de La Galite
- Carte 4 Plan d'intentions paysagères et écologiques de La Galite
- Carte 5 Carte des fonds marins de La Galite
- Carte 6 Plan d'ensemble de la mise en tourisme de La Galite

ANNEXE 2 : SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES CONSULTÉES

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

ANNEXE 4 : ETUDE DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DANS LE GOUVERNORAT DE BIZERTE

ANNEXE 5 – PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES

- Plan 1 Aménagement de la « maison Bourguiba » (maison 1) en centre d'hébergement collectif (14 lits)
- Plan 2 Aménagement de la « maison Bourguiba » (maison 2) en hébergement collectif (8 lits)
- Plan 3 Aménagement des annexes de la Maison Bourguiba en logement pour la gérance
- Plan 4 Plan d'aménagement de la « Maison au Médaillon » (n°10)

ANNEXE 6 : LA TUNISIE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Fiche n° 1 Présentation générale : la Commission Nationale de Développement Durable
- Fiche n° 2 Ecotourisme et Tourisme Culturel Durable en Tunisie, Situation actuelle et perspectives, Avril 2004
- Fiche n° 3 Quels enjeux du tourisme durable en Tunisie ?
- Fiche n° 4 Pêche durable Rapport de l'Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement Durable- novembre 2005 (extraits)
- Fiche n° 5 Le Développement Durable en Tunisie et le réseau associatif
- Fiche n° 6 Formation en tourisme durable : l'Institut sylvo-pastoral de Tabarka – Université de Jendouba

ANNEXE 7 : APPROCHES ET EXPERIENCES TUNISIENNES EN AGROECOLOGIE :

- Fiche n° 7 : le programme expérimental de développement du semis direct sur couverture végétale permanente (SCV) – CIRAD France - INRAT – FFEM
- Fiche n° 8 « l'École paysanne en agriculture biologique » :

ANNEXE 8 : EXEMPLES DE NOTES NATURALISTES SUR L'ARCHIPEL DE LA GALITE – MISSIONS PIM 2007-2008

- Fiche n° 9 Introduction aux notes naturalistes du PIM
- Fiche n° 10 Notes naturalistes sur le milieu terrestre
- Fiche n° 11 Notes naturalistes sur le milieu marin

ANNEXE 9 : L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN TUNISIE

- Fiche n° 12 Compte rendu du colloque de Tunis (avril 2009) : « une économie solidaire pour réconcilier l'économique et le social »

ANNEXE 10 : PRESENTATION D'ORGANISATIONS TUNISIENNES ET ETRANGERES DE REFERENCE EN RAPPORT AVEC LA MISE EN TOURISME DE LA GALITE

Annexe 10.1 Les chantiers internationaux de jeunesse

- Fiche n° 13 Définition des chantiers internationaux
- Fiche n° 14 Reportage sur les chantiers de volontariat paru dans Tunizien.com
- Fiche n° 15 « l'association Tunisienne d'Action Volontaire » - ATAV
- Fiche n° 16 « L'Association Jeunes Science de Tunisie » - AJST
- Fiche n° 17 « L'association Concordia » - France
- Fiche n° 18 « Service Civil International » (SCI France)
- Fiche n° 19 Fédération Léo Lagrange

Annexe 10.2 Les associations de tourisme à destination de la jeunesse

- Fiche n° 20 : « Association Tunisienne des Auberges et de Tourisme de Jeunes » (ATAJ)
- Fiche n° 21 « Société Tunisienne de Tourisme des Jeunes » (SOTUTOUR)

Annexe 10.3 Les écovolontaires – Présentation et exemples d'organisation

- Fiche n° 22 Présentation générale de l'écovolontariat
- Fiche n° 23 « A Pas de Loup, Des Volontaires Pour la Nature » (APL)
- Fiche n° 24 Cybelle Planet
- Fiche n° 25 Les Centre Permanents d'Initiation à l'Environnement

Annexe 10.4 Exemples de stages artistiques en rapport avec la Nature et les Iles

- Fiche n° 26 Découvrir les îles et leur biodiversité avec « Graines d'îles »
- Fiche n° 27 Photographies et randonnées avec Alain Pons
- Fiche n° 28 Stage Photo Numérique
- Fiche n° 29 Les ateliers Itinérances photographiques
- Fiche n° 30 Atelier Art'image - stages artistiques à l'étranger
- Fiche n° 31 La photographie sous marine en Tunisie : le festival « Coralys » de Tabarka

Annexe 10.5 Le « pescatourisme » : une nouvelle approche conciliant pêche artisanale et tourisme

- Fiche n° 32 Définition du concept de « pescatourisme »
- Fiche n° 33 : Le « pescatourisme », cadre juridique actuel et perspectives pour le développement d'activités touristiques dans les secteurs pêche et cultures marines.
- Fiche n° 34 Whale-watching et Pescaturismo en Corse : Etat des lieux et propositions de gestion
- Fiche n° 35 : Embarque sur mon bateau et vis ma vie de pêcheur (article de presse Var Matin – juillet 2009)

Annexe 10.6 La plaisance

- Fiche n° 36 Situation actuelle et perspectives en Tunisie

Annexe 10.7 La plongée sous marine

- Fiche n° 37 Les dessous de la grande bleue en Tunisie
- Fiche n° 38 La Fédération des Activités Subaquatiques de Tunisie (FAST)
- Fiche n° 39 La plongée en Tunisie
- Fiche n° 40 La réglementation marine de Port-Cros
- Fiche n° 41 Charte 2009 de la plongée sous-marine dans les eaux du parc national de Port-Cros
- Fiche n° 42 Le sentier sous marin de Port Cros (Baie de la Pallud) – Dossier technique – Avril 2007

Annexe 10.8 Agritourisme et Développement Durable

- Fiche n° 43 La ferme insulaire de Quéménès (mise en concession par le Conservatoire du Littoral Bretagne)
- Fiche n° 44 Les gîtes « Panda » WWF

* * * *

Plan de mise en tourisme de La Galite



Résumé de l'expertise

Pierre MARTIN-GOUSSET – Cabinet De Visu – octobre 2009

L'archipel de La Galite situé au large des côtes tunisiennes est un site remarquable, **livre ouvert** sur la biodiversité marine et terrestre de la Méditerranée et l'histoire de ces peuplements.

Son classement en **Aire Protégée Marine et Côtière** et sa gestion mise en œuvre par l'APAL lui permettront de conserver et de valoriser ce patrimoine exceptionnel et original tout en lui conférant un statut qui contribuera à sa notoriété et son image méditerranéenne .

Sa mise en tourisme se justifie par ses qualités intrinsèques mais également pour **donner une valeur ajoutée au travail de l'APAL**. Elle peut trouver un écho réel auprès des publics sensibilisés à la découverte et à la préservation de la Nature, en particulier du monde sous-marin.

Cependant, ses difficultés d'accessibilité en raison de son éloignement des côtes et de conditions climatiques aléatoires, ainsi que sa faible capacité de charge liée à ses ressources en eau limitée (équivalent à 150 - 200 résident jour maxi) et la fragilité de son environnement doivent conduire à **une mise en tourisme raisonnée et responsable**, pour un tourisme d'adhésion et d'engagement, à forte dimension éthique.

En ce sens, la Galite peut devenir **un terrain d'expérimentation et de vulgarisation dans les domaines du Développement Durable** associant protection de l'environnement, tourisme responsable, agriculture agroécologique, pêche durable, gestion renouvelable des ressources.

Sa mise en tourisme doit donc privilégier l'entrée environnementale du développement durable pour promouvoir une vision de l'environnement basée sur : des valeurs humanistes, d'engagements citoyen, de démarches participatives et de concertation et de respect de la connaissance scientifique, principalement en direction de la jeunesse

Pour cela il est préconisé d'y créer un **Centre Méditerranéen d'Initiation à l'Environnement**, à destination principalement de la jeunesse, dans le cadre d'une démarche partenariales entre des acteurs tunisiens et européens motivés par ce positionnement.

Les principales activités induites par ce positionnement doivent se concentrer sur l'organisation de chantiers internationaux sur les thèmes de l'environnement et du patrimoine, agrémentés par des activités de pleine nature, notamment liées à la mer : randonnée et plongée sous marine, kayak de mer, activités artistiques naturalises (photo, vidéo, dessin).

En complément, l'île peut devenir **un centre reconnu de plongée sous marine** animé principalement par les opérateurs de la côte tunisienne (Tabarka et Bizerte) conventionné par l'APAL ainsi **qu'une escale nautique** ou une destination d'excursion originales pour les plaisanciers hauturiers ou côtiers.

Enfin, la tradition artisanale de pêche de l'Archipel pourrait conduire à y expérimenter un nouveau produit de « **pescatourisme** » dans l'objectif de diversifier les sources de revenus des pêcheurs, réduire leurs efforts de pêche sur le site et donner un attrait supplémentaire et original à la Galite.

Les équipements d'accueil doivent se concevoir dans cette approche durable et éthique, en privilégiant **des infrastructures à vocation collective**, relativement simples de conception et de gestion, de type « auberge de jeunesse / gîtes de groupe ».

Pour se faire, il est préconisé de réhabiliter les bâtiments de l'île les plus aptes à cette vocation : la « maison Bourguiba » et ses annexes pour un hébergement collectif, « l'ancienne école » comme unité pédagogique et logement du personnel saisonnier, la « maison au médaillon » comme maison de passage pour les missions scientifiques de l'APAL. Ces aménagements permettraient de disposer d'une capacité d'accueil d'environ 25 lits.

Cette capacité pourrait être augmenter par la création **d'une « aire naturelle de camping »** d'une quinzaine d'emplacements située dans l'enclos de la « maison au médaillon », équipement qui pourrait servir également à une clientèle individuelle occasionnelle.

1 DONNEES DE CADRAGE DE LA MISSION

Dans le cadre de la réflexion pour la mise en place d'un projet cohérent et viable de Parc National de la Galite destiné à préserver et à valoriser cet Archipel, un ensemble de propositions ont été formulées regroupées dans un Plan d'Aménagement et de Gestion Détaillé.

L'écotourisme constitue un des axes de réflexion dans l'objectif de valoriser le travail de protection réalisé (valeurs éducatives de socialisation des résultats) mais également pour donner une assise économique au projet prenant en compte les contraintes physiques, humaines et administratives qui limitent le champ des possibles en terme d'activités économiques respectant les principes de protection du Parc tout en permettant de fixer une population résidente, en lui assurant des revenus mais aussi, une ouverture sur le monde extérieur et des contacts indispensables pour un équilibre social durable sur cet Archipel isolé, permettant de valoriser leur présence permanente.

Des éléments de réflexion ont été avancés dans ce sens, qu'il faut pouvoir regrouper, expertiser, hiérarchiser, amender et compléter pour donner aux acteurs du projet une vision réaliste des possibles en la matière, en rapport avec les contraintes du milieu, les objectifs fixés par le projet de Parc National et la réalité marketing de ce secteur économique.

Une mission d'expertise a été définie dans ce sens consistant :

- ✓ en l'analyse des opportunités et contraintes liées au développement d'activités touristiques sur ce site,
- ✓ en l'analyse sommaire des différentes propositions de développement éco-touristique formulées dans les documents de gestion de l'île,
- ✓ en une réflexion prospective sur le type d'activité touristique qui pourrait avoir sa place sur l'île et ce tant du point de vue marin (plaisance, plongée, croisières...) que terrestre (activités naturalistes, culturelles, patrimoniales...).

La mission devait également faire des propositions sur les infrastructures d'accueil sur place et leurs aménagements envisagés en fonction du scénario retenu.

Cette expertise s'est basée en premier lieu sur une mission de terrain sur l'île qui s'est déroulée du 1 au 6 juillet 2009, avec une équipe pluridisciplinaire coordonnée par le responsable local du programme, mission précédée et suivie de 2 journées de contacts à Tunis et à Bizerte

En second lieu, elle s'est basée sur un traitement et une analyse bibliographique sur le sujet¹ et la consultation de nombreux sites internet, dont les plus intéressants sont repris avec des extraits dans les annexes.

Ainsi, les responsables du programme pourront avoir une base documentaire importante qui devrait leur faciliter la suite de leurs réflexions et recherches sur le sujet.

Ce rapport développera les points suivants :

1. un bref rappel du contexte général de la Galite et de son Plan de gestion (chapitre 2)
2. une analyse des opportunités et contraintes liées au développement d'activités touristiques sur ce site (chapitre 3),
3. une réflexion prospective sur les enjeux d'une mise en tourisme durable de l'île (chapitre 4),
4. les positionnements éthiques et marketing souhaitables pour cette mise en tourisme, durable et harmonieuse (chapitre 5),
5. les équipements et aménagements à prévoir (chapitre 6),
6. les modalités opérationnelles de cette mise en tourisme (chapitre 7),
7. le plan d'actions à mettre en œuvre à moyen terme.

Les annexes comprennent un ensemble de documents complémentaires : cartes, plans d'aménagement des principaux bâtiments intéressants, extraits de rapports ainsi qu'une série de fiches informatives, classées par thème, présentant différentes initiatives ou organisations ayant un rapport avec le sujet, ainsi que le renvoie aux sites internet consultés. .

Au delà de la découverte du milieu d'étude, la mission à La Galite aura permis de pouvoir longuement échanger avec les acteurs du projet impliqués sur le terrain pour mieux comprendre les tenants et

¹ voir en annexe 1 la liste bibliographique consultée

De. Visu

aboutissants de leur travail, leur préoccupations et aspirations en terme de mise en valeur touristique de l'île, les contraintes auxquelles ils devaient faire face pour mener à bien leurs missions.

Cette découverte du site et ces échanges avec ses gestionnaires se sont enrichis par le travail en commun avec l'équipe pluridisciplinaire associée à cette mission. Cette démarche collégiale aura permis d'avoir une vision élargie des problématiques d'aménagement et de développement de l'île.

Suivant les recommandations du commanditaire de la mission, le Conservatoire du Littoral, le travail d'expertise a visé en priorité à donner à ces acteurs de terrain des éléments d'informations le plus pragmatique possible pour alimenter leurs réflexions et les aider dans leurs orientations et prises de décisions.

Qu'ils soient ici remercier pour leur accueil, leur disponibilité et leur franchise et féliciter pour leur dévouement et leur passion.

2 PRESENTATION GENERALE DE LA GALITE ET DU PLAN DE GESTION DU PARC NATIONAL²

2.1 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE³

L'archipel de la Galite se situe environ à 40 km au Nord des côtes tunisiennes. Il est délimité par la latitude Nord 37° 32' et la longitude Est 08° 56'.

Cet archipel est formé de **La Galite** : l'île principale (732 ha), **les Galitons de l'Ouest** : le Galiton (29,9 ha) et la Fauchelle (13,6 ha), **les îlots des Chiens** ou Galitons de l'Est, formés de Gallina, Pollastro et Gallo.

2.2 RESSOURCES NATURELLES

1 - **La végétation terrestre** de type méditerranéen se distingue par les formations suivantes :

- ✓ Maquis à Ericacées
- ✓ Brousse à olivier-lentisque
- ✓ Maquis à Lentisque et Calicotome
- ✓ La formation à Thym et à Romarin
- ✓ La formation des rochers maritimes

↪ **Au plan de la faune**, on y trouve plusieurs espèces de faune terrestre rares ou menacées en Tunisie continentale comme la tortue grecque et le discoglosse et la présence de deux espèces d'oiseaux parmi les plus rares, en Tunisie et dans le monde : le goéland d'Audouin et le faucon d'Eléonore. , ainsi que d'une espèce rare et relique d'invertébré : le phyllodactyle d'Europe.

↪ **Au plan de la flore**, on y trouve la présence de quelques taxons endémiques : *Euscorpius flavicaudis galitae* au Galiton et *Psammodromus algerus dorea* au Galiton et à la Fauchelle

2 - **Le milieu marin** : les différents milieux marins de l'archipel de la Galite sont caractérisés par leur diversité sur le plan faunistique:

↪ **Petits fonds rocheux** : il faut remarquer la présence :

- ✓ -des encorbellements à vermetes.
- ✓ -des algues brunes photophiles
- ✓ -des colonies jaune vif d'astéroïdes *calycularis* souvent associées à des éponges encroûtantes également très colorées.
- ✓ -du madréporaire *Cladocora caespitosa*,
- ✓ -des deux espèces de nacres *Pinna nobilis* et *Pinna pernula*,
- ✓ -de l'oursin diadème,

² Extrait d'un Power Point de présentation de l'APAL – avril 2006

³ voie en annexe 1 : les cartes de présentation de La Galite :

- ✓ carte de localisation avec distances kilométriques des principales villes tunisiennes de référence : Tabarka, Bizerte, Tunis
- ✓ cartes paysagères terrestre et marine
- ✓ carte de zonage du Parc National

De. Visu

- ✓ -de la grande cigale .

Les poissons sont très nombreux dans ces fonds rocheux : castagnoles, bogues, girelles, labres, serrans, mérus noir et badèche., avec de très nombreux juvéniles d'espèces très variées de poissons.

L'herbier de Posidonies de la Galite est en très bon état, il peut être observé depuis quelques mètres de profondeur, jusqu'à 35 mètres.

- ↪ **Fonds rocheux profonds** : on rencontre des espèces à affinité coralligène comme l'éponge *Axinella polyplodes* et la gorgone *Eunicella verrucosa*. Au-delà de 45 mètres, apparaît une laminaire *Laminaria rodriguezii*, espèce relativement rare dans l'archipel ainsi que l'algue calcaire *Lithophyllum expansum*
- ↪ **Fonds sédimentaires** : on trouve des ables blancs fins et propres ainsi que des sables coquilliers ou grossiers à maërl
- ↪ **Habitat du phoque moine** : l'Archipel abritait une colonie importante de cette espèce rare, mais qui a disparu depuis une vingtaine d'année ; son habitat reste intact.

2.3 LE CONTEXTE SOCIAL

Historiquement, le site fut toujours plus ou moins occupé par l'homme, alternant les périodes d'abandon avec celles d'implantation parfois de longue durée.

La dernière implantation conséquente remonte à la fin du 19^e siècle avec l'installation de trois familles originaires de l'île de Ponza, au large de Naples. Vivant de la pêche côtière artisanale, notamment de la langouste, et d'une agriculture d'autosubsistance (céréales, arboricultures, maraîchage, petit élevage), mettant en valeur toutes les ressources agronomiques et hydriques de l'île, cette population a su trouver son équilibre en harmonie avec son milieu, atteignant à la fin des années cinquante, près de 350 personnes, avec une organisation sociale conséquente (gendarmerie, école, poste, dispensaire, église, boutiques, cafés, etc.).

A l'indépendance, l'île acquit le statut de commune, avec son propre maire mais les familles quittèrent progressivement l'île à partir des années soixante pour rejoindre le sud de la France autour des ports du Lavandou et d'Hyères.

Actuellement, la population sédentaire est composée uniquement d'agents de l'Etat, dont une demi douzaine de famille constituées par de jeunes engagés dans la Marine Nationale, récemment mariés avec ou sans enfants non scolarisables, ainsi que des agents de la Défense Nationale et de la Garde Nationale maritime qui se relaient sur l'archipel.

En plus de ces militaires, l'île est un refuge pour les pêcheurs de la côte qui viennent s'abriter et se reposer au port durant les campagnes de pêche.

Depuis peu, s'ajoute les éco gardes de l'APAL qui se relaient sur l'île.

Au total, la population régulière de l'île est estimée à une cinquantaine de personnes. Elles disposent d'une très faible autonomie locale, l'essentiel de leur approvisionnement venant du continent.

2.4 GESTION ADMINISTRATIVE

Dans le cadre de la création du Parc National, il sera créé une entité administrative propre à la gestion patrimoniale du site, structurée autour d'une unité de gestion relativement autonome confiée à l'APAL (Agence Tunisienne de Protection et d'Aménagement du Littoral), tout en étant rattachée au service administratif de tutelle (voir schéma ci contre).

Selon l'organigramme prévu, le personnel de l'unité de gestion du Parc National devra être composé :

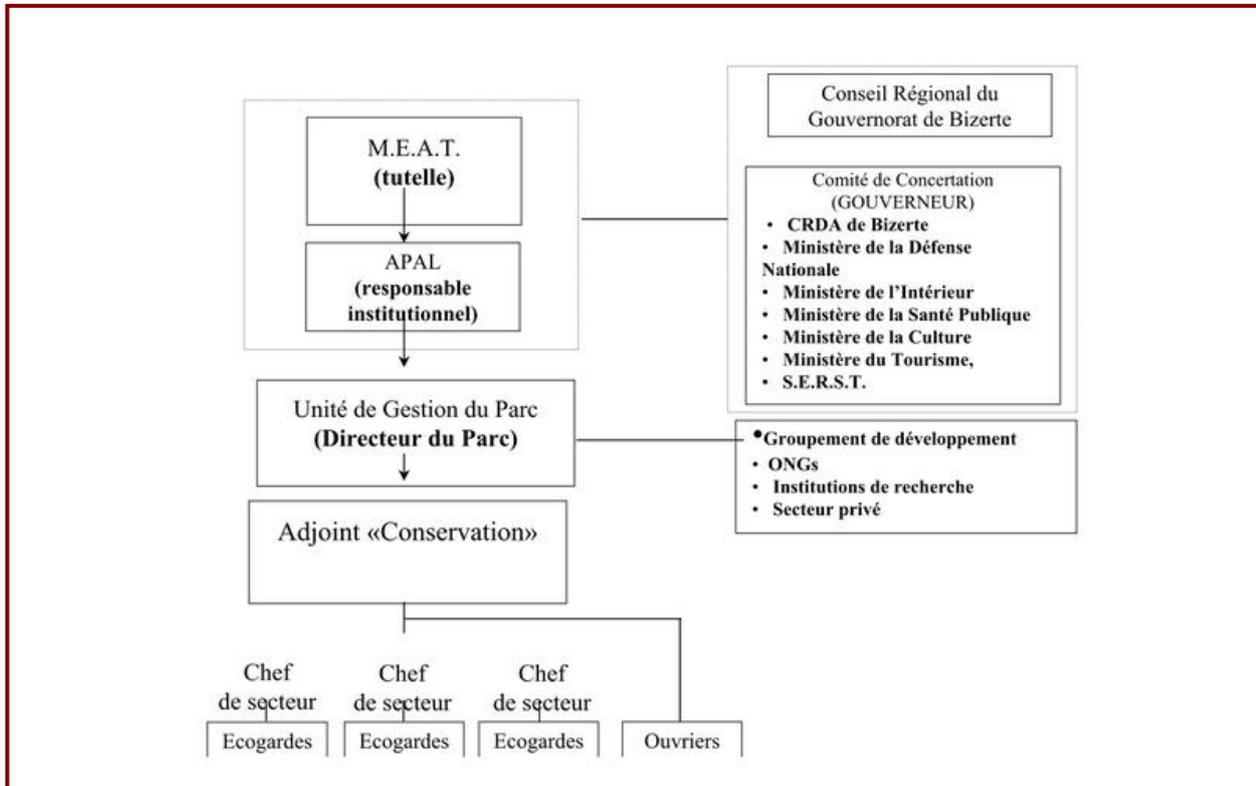
- ✓ **D'un personnel d'encadrement** composé d'un directeur et d'un adjoint « conservation ». Ces deux personnes de niveau ingénieur seront en poste à l'Unité de Gestion du Parc, située sur l'île principale.
- ✓ **Chefs de secteur** : le Parc sera subdivisé en trois secteurs marins : (sud, nord, ouest) qui seront sous la responsabilité de trois brigades autonomes équipées composées d'un Chef de secteur assisté par deux écogardes.
- ✓ **•Ecogardes** : au cours de la mise en place du plan de gestion, l'objectif est de constituer un corps d'«écogardes» limité à six professionnels bien encadrés, spécialement formés et

De. Visu

assermentés, équipés en matériel de déplacement, de transmission, de positionnement et d'observation.

- ✓ **Deux ouvriers** compléteront le dispositif.

Projet d'organigramme de fonctionnement de l'Unité de Gestion du Parc national de la Galite - 2006



Actuellement, cette unité de gestion est composée de 5 personnes permanentes : 1 chef d'unité de gestion, 1 adjoint terre et un adjoint mer, et deux éco-gardes, ces quatre derniers se relaient régulièrement pour assurer une présence quasi-permanente sur l'île

2.5 ACTIONS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATIONAL

Les actions d'aménagement et de gestion se dérouleront durant les cinq premières années de fonctionnement du Parc National. Elles concernent les thèmes suivants:

- ✓ -Conservation, réhabilitation des habitats et des espèces
- ✓ -Préservation du patrimoine culturel et paysager
- ✓ -Appui socio-économique à la conservation
- ✓ -Formation et renforcement de capacité de l'unité de gestion du parc National
- ✓ -Communication, sensibilisation, éducation
- ✓ -Suivi écologique et études.

3 ANALYSE DES OPPORTUNITES ET CONTRAINTES LIEES AU DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES TOURISTIQUES SUR L'ILE DE LA GALITE

3.1 RAPPELS PRELIMINAIRES SUR LA NOTION DE TOURISME

Le tourisme est une activité de services à la personne, complexe et multiforme, qui met en relation dans un temps spécifique de loisirs, un public (des clientèles) avec un produit, dans un objectif principal de plaisir, pris au sens large.

Son organisation est basée sur une chaîne continue de prestations à même d'assurer ce lien entre le client et le produit, chaîne d'autant plus complexe que le produit comprend plusieurs composantes allant du mode de transports, à l'hébergement, la restauration, les animations, ; qu'il est par définition éloigné du client et qu'il faut donc le rendre accessible, c'est à dire identifiable, achetable, consommable.

Comme tout produit de consommation, il doit répondre au meilleur rapport qualité–prix dans un contexte de forte concurrence internationale et actuellement de crise économique.

Les facteurs « sécurité » et « garanties » sont des composantes essentielles : sécurité physique et morale des personnes et de leurs biens, garanties de bonne fin du produit dans sa consommation et par rapport à son descriptif initial et les attentes du public, attentes d'autant plus complexes à cerner qu'elles reposent autant sur des éléments objectifs que subjectifs et qu'elles sont sensibles comme tout produit de consommation aux phénomènes de mode.

Les formes que peuvent prendre les activités touristiques, liées à leurs modes d'organisation marchande, leurs contenus, leurs territoires d'application, etc. sont pratiquement illimitées, l'imagination et l'ingéniosité des protagonistes (clients et prestataires touristiques) en étant les principales limites, d'où une inflation de qualification, correspondant toute à des positionnements marketing spécifiques mais répondant toutes aux mêmes règles de base : « un bon produit touristique est un produit qui correspond à un marché facilement identifiable et accessible, pouvant être conçu et mis en vente à un niveau de tarif correspondant aux clientèles visées, tout en restant économiquement viable pour les opérateurs concernés, offrant toutes les garanties de sécurité correspondant aux types de prestations et de produits proposés (différentes entre un séjour balnéaire en hôtel 3* et un trekking au Népal), supportable et durable au plan sociétal, culturel, environnemental et économique pour les territoires et les populations concernés (notion de tourisme responsable et durable).

Enfin, la mise en œuvre d'une activité touristique sur un territoire ne peut se faire ex nihilo mais nécessite une « mise en tourisme » de ce territoire consistant à adapter ou à s'adapter à l'environnement local (infrastructures de communication, services, réglementation, us et coutumes, etc.) en vue d'organiser une chaîne touristique continue et cohérente, en rapport avec le produit proposé et les clientèles ciblées, permettant la consommation du produit touristique dans des conditions optimum pour tous : client, prestataires, population locale.

C'est sous cet angle de mise en tourisme de l'île, en prenant en compte ces remarques préliminaires sur le tourisme ce travail d'expertise aura été abordé sur le terrain et développé dans le présent rapport.

3.2 ANALYSE DES OPPORTUNITES ET CONTRAINTES LIEES A LA MISE EN TOURISME DE L'ILE DE LA GALITE

Cette analyse (voir tableau suivant) s'organisera sur les deux thématiques caractéristiques de l'île que sont :

- ✓ sa localisation géographique spécifique
- ✓ son classement en aire naturelle protégée, comme Aire Protégée Marine et Côtière

Chacune de ces thématiques sera déclinée suivant ses caractéristiques principales, analysées selon la méthode SWOT simplifiée en terme : d'opportunités, de contraintes et de points d'appui ou mesures à prendre.

Une localisation géographique spécifique			
Caractéristiques	Opportunités	Contraintes	Points d'appui / Mesures à entreprendre
<p>Une destination : la Tunisie, connue et appréciée</p>	<p>Une destination touristique bien identifiée notamment des clientèles européennes,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ connue pour : son bon rapport qualité prix, son climat ensoleillé, sa sécurité (terrorisme, agressions), la qualité de l'accueil et l'hospitalité de sa population, ▪ bien desservie au plan aérien ▪ bien organisée au plan touristique avec des infrastructures de qualité et des professionnels bien formés 	<ol style="list-style-type: none"> 1. une destination dont l'image est altérée actuellement par celle du tourisme de masse liée à son offre balnéaire, 2. une destination encore peu connue et mal positionnée pour son patrimoine naturel (en dehors du désert), culturel et en terme d'activités de pleine nature (randonnée sous toutes ses formes) notamment par rapport à sa concurrente directe : le Maroc. 	<p>I et II - Une volonté politique des Autorités pour modifier cette image « négative » avec des ambitions affichées en terme de développement et de promotion des dimensions « culture » et « nature » de l'offre touristique tunisienne basée sur les potentialités du pays dans ces domaines.</p>
<p>Un site : une île du Sud au coeur de la Méditerranée, qui fait rêver</p>	<p>Une promesse de dépaysement</p> <p>La notion d'île possède un fort pouvoir évocateur touristique, basé sur les notions subjectives : d'exotisme, de dépaysement, d'enchantement. Pour la Galite, ceci est donc un plus « marketing » important qu'il faudra valoriser.</p> <p>A ce niveau la configuration physique de l'île avec ses falaises, sa forme caractéristique, ses larges baies qui peuvent facilement évoquer dans l'imaginaire du voyageur les îles mystérieuses des romans d'aventure, possède une image forte en totale correspondance avec ce pouvoir évocateur.</p> <p>A cela s'ajoute son histoire ancienne et récente bien particulière et originale qui renforce son attrait « imaginaire », de même que sa classification comme Aire protégée.</p> <p>Mais cette notion d'île est aussi porteuse de craintes, liées principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ son accessibilité : peut-on y venir et en repartir facilement, sans risquer d'y rester coincer ? ▪ La garantie d'y trouver des prestations de base pour y séjourner (pour se loger, se nourrir) ▪ La garantie d'y trouver des activités à mener, facilement accessible pour lever le risque de s'y ennuyer 	<p>Un isolement « subi »</p> <p>Par rapport à ces « craintes », l'île souffre d'handicaps réels, liés à son isolement excessif actuel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une réelle difficulté d'accessibilité (pas de desserte publique régulière), 2. une distance importante des points d'embarquement (Bizerte ou Tabarka) accentuée par des conditions de traversées aléatoires (conditions climatiques souvent défavorables, même en été, et régulièrement difficiles (état de la mer), nécessitant des embarcations adaptées, coûteuses en achat et en fonctionnement. 3. L'absence d'un accès « normalisé » aux réseaux téléphoniques et l'absence de connexion à l'Internet haut débit qui posent des problèmes : d'organisation autonome des prestations touristiques (réservation, commande, etc) , de sécurisation des clientèles (sentiment d'isolement lié à la difficulté de joindre ou d'être joint par ses proches, à la complexité d'organisation d'une évacuation sanitaire le cas échéant, pour un civil). 4. L'absence d'une population locale résidente, avec qui nouer des contacts, découvrir les lieux, partager ses émotions, toutes choses recherchées normalement, sauf pour les amateurs « purs et durs » de nature ou d'isolement (ressourcement, créativité, retraites, séminaires, etc.) 5. Des conditions climatiques « rudes » une bonne partie de l'année qui rendent difficile l'installation d'une population résidente et limitent considérablement la durée de la saison et donc influent sur la rentabilité des activités, touristiques et autres. 	<p>I et II - La question de l'organisation d'une desserte régulière sécurisée, accessible pour tous (touristes, opérateurs touristiques résidents), à coût modéré (donc subventionnée) est un élément incontournable pour une mise en tourisme, même à minima, de la Galite. Sinon, on se limite principalement aux clientèles disposant de leurs propres moyens de déplacement (plaisanciers) ce qui réduit considérablement les cibles de clientèles.</p> <p>III - Des négociations avec les opérateurs téléphoniques tunisiens sont à mener sans tarder pour régler ce problème. Dans le cas contraire toute mise en tourisme un tant soit peu organisée sera difficile pour quiconque voudra s'y intéresser.</p> <p>IV - Sauf à mobiliser le personnel de l'APAL qui se verrait alors distraire de ses missions premières, la mise en tourisme de la Galite nécessite la présence d'une population résidente minimum pouvant être concernée et/ou s'impliquer dans l'accueil touristique (agriculteurs, artisans, pêcheurs résidents, etc.) au moins en saison touristique, ce qui renvoie au problème de desserte régulière, de sécurisation sanitaire, mais également à celui de l'implantation d'activités rentables (voir plus loin sur cette question).</p> <p>V - L'installation d'une population résidente peut difficilement s'envisager à l'année ; elle peut l'être de manière saisonnière mais dans un cadre « conventionné » intégrée dans une politique volontariste de mise en valeur de l'île, avec des aides adaptées pour l'installation et le maintien d'activités utiles au projet global</p>

De. Visu

Caractéristiques	Opportunités	Contraintes	Points d'appui / Mesures à entreprendre
<p>Un site : une île du Sud au cœur de la Méditerranée , qui fait rêver</p>	<p>Une vie autarcique à l'écart du monde, favorisée ici par l'éloignement, l'absence de communications, qui peuvent apparaître comme un avantage si cela n'est pas synonyme « d'insécurité », d'isolement forcé (pour repartir librement, dans les échanges et la communication avec les autres), d'inconfort de vie, de difficultés d'approvisionnement.</p>	<p>6.Des possibilités de contacts humains actuellement très limitées en raison de la spécificité de la population résidente (des militaires) et l'absence de populations civiles résidentes vivant et travaillant sur place, s'appropriant l'île et pouvant en parler.</p> <p>7. Des ressources naturelles,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ limitées pour l'eau dont la ressource identifiée limite naturellement la capacité d'accueil de l'île à un niveau de seuil estimé à 150 personnes jour ▪ voire inexistantes pour les produits vivriers et de première nécessité. <p>8. Un service d'approvisionnement inexistant obligeant les visiteurs à s'organiser pour être autonome, ce qui est rendu difficile par les conditions de transport actuelles.</p> <p>9. Une gestion de l'assainissement et du traitement des déchets ménagers complexifiée par la configuration de l'île et son éloignement</p>	<p>VI - On revient à la question « latente » de la présence d'une population civile résidente, même à titre saisonnier, question liée à celles de la rentabilisation d'activités en rapport avec l'accueil touristique (hébergement, restauration, agriculture vivrière, animations, commerce de première nécessité).</p> <p>VII - Sécuriser les ressources en eau de l'île par une remise en état des installations de captage et de distribution, la création de stockage, la sensibilisation des visiteurs et résidents pour une consommation rationnelle et limiter la capacité d'accueil à la ressource en eau disponible, sauf à surenchérir le coût de la vie sur l'île par un approvisionnement externalisé. (par bateau citerne)</p> <p>VII et VIII - Créer les conditions de développement à moindre coût d'une agriculture vivrière répondant aux besoins de la population résidente et de passage ; voire également en fonction du positionnement touristique retenu, d'une boutique de première nécessité).</p> <p>IX - La gestion de l'assainissement entre dans les objectifs de mise en valeur de l'île, celle des déchets est en partie solutionnée par l'APAL pour la configuration actuelle des besoins.</p>
<p>Une escale et un but d'excursion appréciables pour les plaisanciers</p>	<p>La Galite, en raison de son positionnement géographique et de ses qualités propres, présente une opportunité d'escale ou d'excursion pour les plaisanciers, d'autant plus intéressante que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ elle est l'abri le plus proche des ports du nord de la Méditerranée (France et Italie) sur la route maritime reliant la côte tunisienne. L'île constitue de ce fait un atterrissage naturel pour les plaisanciers. ✓ elle est également l'île la plus importante et la plus proche de la côte nord du pays et de ses ports de plaisance (Bizerte et Tabarka), offrant un but de sortie et un abri. 	<p>1.Des conditions de navigation aléatoires et souvent difficiles (forces du vent, état de la mer) dans cette zone pour les plaisanciers, pouvant rendre difficile, voire dangereux, l'accès, le séjour et surtout - pour des plaisanciers imprévoyants ou malchanceux - le départ des bateaux.</p> <p>2.Un abri non sécurisé pour les mêmes raisons climatiques, renforcées par l'absence de mouillage sur corps mort et des fonds sableux peu propices au mouillage forain (sur ancre) par vents forts orientés sud, sud ouest et sud est, avec une forte houle par vent nord.</p> <p>3.Complications administratives pour le débarquement sur l'île des plaisanciers arrivant de l'étranger en raison de l'absence sur place de représentants des Autorités compétentes.</p> <p>4.Absence totale de services d'avitaillement adaptés à la plaisance (eau, carburant, nourriture), présentant un handicap principalement pour les plaisanciers venant du nord.</p> <p>5. Un temps de traversée depuis Tabarka et Bizerte relativement long (sauf pour des bateaux à moteur très puissants), donc coûteux (en carburant) et incompatible avec une sortie à la journée.</p>	<p>I – Sensibiliser les Autorités portuaires de Tabarka ou de Bizerte pour organiser un système d'information et d'alerte météo spécifique à la Galite (contact radio VHF sur le canal 18 dédié à ce type d'info) sachant que l'imprévisible est souvent de rigueur à La Galite....</p> <p>II - Sécuriser l'abri par une rénovation du port, ce qui apparaît coûteux ou la mise en place de quelques corps morts réservés à la sécurité, ce qui peut poser des problèmes d'entretien.</p> <p>III – Selon les responsables APAL sur l'île, ce point serait en cours de révision par les Autorités pour tolérer le débarquement en journée des plaisanciers arrivant de l'étranger..</p> <p>IV - La création d'un service minima d'avitaillement moderne va de pair avec le projet d'aménagement du port et de mise en tourisme de l'île.</p>

Une aire naturelle protégée, classée Parc National			
Caractéristiques	Opportunités	Contraintes	Points d'appui / Mesures à entreprendre
<p>Un espace naturel terrestre et marin de qualité, bien inventorié</p>	<p>L'observation des milieux naturels, qu'ils soient terrestres ou marins, témoigne d'une réelle qualité, à la fois géologique, paysagère et variétale (biodiversité), avec des espèces « phares », confirmée par les relevés scientifiques</p> <p>✓ Ces qualités sont renforcées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'originalité de ces milieux , combinant des caractéristiques du nord et du sud du bassin méditerranéen, ▪ quelques espèces endémiques rares. <p>✓ Elles sont à même de satisfaire un large public allant du vacancier amoureux de la nature au spécialiste, amateur ou professionnel.</p> <p>✓ Les travaux scientifiques permettent de pouvoir disposer d'une solide base documentaire.,</p> <p>✓ Le dispositif de protection et de mise en valeur de ces milieux par l'APAL est bien engagé avec des résultats probants.</p> <p>✓ La sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine peuvent constituer en eux même la base de produits touristiques à connotation pédagogique, sous forme de chantiers internationaux ou scientifique, sous forme de missions d'experts (qui ne sont pas des touristes en soi mais consomment des prestations touristiques : hébergement, restauration, transport). L'APAL a déjà eu l'occasion de tester ces produits avec des résultats probants, que ce soit au niveau de la réalisation de ses objectifs ou de la satisfaction des personnes qui ont été associés à ces activités.</p>	<p>Des conditions de découverte et d'observations de ces milieux naturels relativement difficiles :</p> <p><u>Au niveau maritime :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une faune sous marine encore rare et peu visible : cette ressource dont les scientifiques garantissent le potentiel en devenir et qui constitue de ce fait un élément fort de l'offre « nature » du site, est encore peu développée, en raison principalement des ravages causés par le braconnage et la sur pêche. 2. Son observation efficace passe obligatoirement par la plongée en bouteille, activité réservée en Tunisie aux clubs, clubs dont l'activité est limitée sur le site en raison des réglementations en vigueur (plongée, débarquement), des aléas météo et des questions logistiques (éloignement du site, absence d'aménagements, avitaillement). Actuellement, l'attrait du site mis en avant par les clubs locaux <u>repose principalement sur l'exploration d'une épave immergée dont la visite est tolérée par les Autorités</u> (la nouvelle réglementation de la plongée sous marine interdit normalement cette pratique de plongée sur épave, faisant suite au pillage d'épaves par des plongeurs étrangers et tunisiens. 3. La pratique de la randonnée palmée subaquatique est actuellement peu attrayante, tant que les populations marines ne se seront pas reconstituées. Elle est également handicapée par la présence de méduses. 4. Enfin, les conditions de navigation côtière souvent périlleuses (en raison du vent et du clapot) sont peu favorables au développement d'une pratique régulière de la randonnée côtière (kayak de mer, voile légère), ces activités nécessitant dans tous les cas un dispositif d'encadrement professionnel et des moyens de sécurité adaptés (bateau, radio). <p><u>Au niveau terrestre :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 5. L'observation du milieu naturel terrestre relève d'une pratique sportive (en raison de la forte déclivité du site, des conditions climatiques extrêmes (chaleur, vent), de l'absence d'ombrage) ; nécessitant une bonne condition physique des visiteurs. Cette observation n'est donc pas donnée à tout le monde 6. La taille réduite de l'île et la faible diversité des milieux naturels observables limitent l'étendue des découvertes, notamment pour un public non averti et non encadré. Cette limitation des domaines de découverte est renforcée par la rareté des possibilités de cheminement, se réduisant pratiquement aux quelques sentiers aménagés par l'APAL, en raison d'un couvert végétal dense, quasi impénétrable et d'un effacement par le temps des anciens sentiers. Pour toutes ces raisons, un visiteur non encadré et peu au fait de l'observation naturaliste aura rapidement fait le tour (<p>I - Les mesures de protection mises en place par l'APAL devraient porter leur fruit en terme de repeuplement du milieu marin d'ici 3 à 5 ans redonnant au site une réelle attractivité concurrentielle en terme d'observation sous marine, sachant que les paysages sous-marins et les habitats et espèces sont déjà très attrayants</p> <p>II – Plusieurs clubs de plongée de la côte (Tabarka et Bizerte) organisent des sorties à la demande sur le site, certains étant prêts à développer ce produit lorsque les conditions administratives, réglementaires et logistiques leur seront plus favorables.</p> <p>Concernant cette nouvelle réglementation de la plongée sur épave, (activité qui constitue un des points forts de leur offre au plan international), les clubs tentent de s'organiser pour l'infléchir dans un sens plus favorable.</p> <p>Le fait de plonger en club permet un contrôle tacite et une responsabilité du club vis_à-vis des autorités par rapport aux actes de malveillance de certains usagers mais aussi pour des raisons de sécurité.</p> <p>IV – La création par l'APAL d'un sentier de découverte dans le secteur du village autour de sites aménagés (jardin conservatoire, écomusée) constitue un palliatif pour une découverte plus « accessible » au plan physique. Par ailleurs l'aménagement des sentiers côtiers bien tracés facilite grandement le cheminement des visiteurs en diminuant la pénibilité des parcours.</p> <p>VI - Une observation attentive du milieu, avec un encadrement spécialisé (type « guide naturaliste ») est en mesure d'élargir le champ de la découverte du milieu, renforçant du coup son attractivité.</p>

		en 2 journées) des possibilités de balade et de découverte sur l'île.	
--	--	---	--

Caractéristiques	Opportunités	Contraintes	Points d'appui / Mesures à entreprendre
<p>Un patrimoine archéologique et historique qui trace un fil rouge remarquable</p>	<p>La Galite est un remarquable livre ouvert de l'histoire de la Méditerranée, de ses peuplements successifs, ses invasions, ses colonisations</p> <p>Les traces d'occupation de l'île sont facilement repérables et couvrent les périodes marquantes de l'histoire de la Méditerranée, de l'Antiquité à la période contemporaine, traçant un fil rouge historique exceptionnel sur un si petit territoire : en quelques heures et sur quelques hectares le visiteur peut ainsi revivre quelques grandes pages historiques en suivant un parcours historique qui le conduirait de site en site.</p> <p>Ce potentiel qu'il reste encore à bien identifier et à valoriser peut servir de support pédagogique très intéressant pouvant toucher un large public, notamment pour les nationaux des pays riverains concernés directement par cette histoire.</p> <p>L'histoire des derniers galitois venus de la baie de Naples (Ponza) s'installer ici à la fin du 19^e siècle et repartis tous ensemble après l'Indépendance constitue la partie la plus visible de ce patrimoine et sans doute celle qui possède la plus forte charge émotive pour le visiteur en raison de son originalité, de sa proximité mais surtout des nombreuses traces que ces habitants ont laissé sur l'île.</p> <p>Cette histoire constitue en elle-même un produit touristique répondant aux attentes des familles concernées (voir les visites organisés par ces familles avec l'aide des Autorités mais également de leur entourage (voir les rallyes-croisières organisés par les plaisanciers du Lavandou, avec escale à La Galite en hommage à ces familles). Cette histoire, comme celle liée aux occupations antérieures. va donc obligatoirement qualifier l'image de cette île</p> <p>Ce potentiel historique complète harmonieusement le potentiel environnemental de l'île qui peut offrir de ce fait une palette élargie de thématiques pour sa découverte et sa mise en tourisme.</p> <p>Comme pour le patrimoine environnemental, la mise en valeur de ce patrimoine archéologique et historique peut constituer par elle-même des produits touristiques à vocation pédagogique et scientifique, sous forme de chantiers et de missions, également testés avec succès par l'APAL avec les mêmes résultats probants pour elle même et pour les participants.</p> <p>L'île peut acquérir une dimension internationale et servir de lieu de rencontres interactives méditerranéennes pour la jeunesse des pays riverains, autour de l'organisation de chantiers de sauvegarde et de mise en valeur de ses patrimoines environnementaux et historiques.</p>	<p>1. L'expertise n'a pas identifié de contraintes majeures pour la mise en valeur du potentiel archéologique, en dehors de celles liées à l'insularité.</p> <p>2. Concernant l'histoire contemporaine, la principale contrainte est liée à la question de la maîtrise foncière du bâti existant.</p> <p>L'enjeu à ce niveau n'est pas forcément de remettre en état tous les bâtiments car ils ne présentent pas pour la plupart un intérêt architectural et patrimonial fort mais de redonner de la cohérence paysagère et un aspect plus accueillant et moins abandonné à l'ensemble du bâti villageois, à travers la réhabilitation et l'entretien des espaces communs (cheminements, placettes, fontaines), des parcelles villageoises entourant les habitations et si possible des bâtiments publics (école, église, gendarmerie), au moins en extérieur.</p>	<p>I - Certains sites ont subi de fortes dégradations et ne pourront sans doute pas être mis en tourisme mais les travaux d'études et de sauvegarde peuvent servir de supports pour des chantiers internationaux s'adressant à des publics spécialisés (étudiants, chercheurs) compte tenu de la spécificité des opérations à mener.</p> <p>II - Comme pour les sites naturels et les sites archéologiques, la remise en valeur de certains éléments du bâti villageois et ses abords pourrait faire l'objet de chantiers internationaux de jeunesse conduits sous la responsabilité et les directives de l'APAL.</p> <p>Ces chantiers n'auraient pas pour vocation à se substituer à l'intervention d'entreprises du bâtiment, indispensable pour la réhabilitation des bâtiments les plus importants mais pourraient prendre en compte quelques éléments significatifs en portant sur des opérations basiques de débroussaillage, de nettoyage - déblayage, de mise en sécurité (pour les ruines), de restauration en s'inscrivant dans un plan d'aménagement cohérent pour donner du sens à ces travaux. L'important est de pouvoir amener des jeunes à se rencontrer en travaillant ensemble à des travaux d'intérêts collectifs pouvant avoir un caractère pédagogique, voir d'initiation, par exemple aux techniques traditionnels du bâtiment.</p>

De. Visu

Caractéristiques	Opportunités	Contraintes	Points d'appui / Mesures à entreprendre
<p>Une administration du site efficace mais complexe</p>	<p>La gestion de la protection et de la mise en valeur du site par une agence spécialisée, l'APAL, a permis des avancées considérables pour atteindre les objectifs fixés, notamment en terme de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux.</p> <p>La présence permanente de ses agents sur le site, leur dévouement, leur compétence, le suivi régulier assuré par les plus hautes instances de l'Administration, les moyens mobilisés pour la réussite du programme, la coopération engagée avec leurs partenaires (Conservatoire du Littoral, FFEM), l'implication des milieux scientifiques et associatifs, constituent autant d'éléments clés pour la réussite du programme et sa bonne mise en œuvre.</p> <p>Les liens de confiance établis sur le terrain par les agents de l'APAL avec les autres acteurs stationnés sur l'île, l'engagement de plus en plus concret et opérationnel de leurs hiérarchies dans le processus de protection et de mise en valeur du site, défini dans la concertation, contribuent à l'avancée du programme vers ses objectifs finaux.</p> <p>Cet engagement des Autorités militaires au côté de l'APAL et leur adhésion aux objectifs de sa mission sont d'autant plus importantes qu'ils détiennent dans les faits la maîtrise totale du foncier bâti et non bâti (sur ce dernier point, au moins pour la partie « village »).</p>	<p>L'APAL n'a ni la vocation, ni les compétences et les moyens humains pour s'impliquer de manière étroite dans la gestion d'un programme de développement touristique</p> <p>1. Confrontés à une multitude de tâches complexes et multiformes et encadrés par la définition de leurs missions premières, les agents de l'APAL sur le terrain ne semblent pas être en capacité de gérer un programme de développement touristique, ni même le flux futur des visiteurs. Ils semblent même inquiets des répercussion sur leur travail et leur mission de protection de l'arrivée régulière de visiteurs.</p> <p>Cette attitude est normale dans le contexte actuel de leur travail, elle est toutefois à prendre en compte dans la mise en œuvre des actions concernant le tourisme, sachant qu'ils devront s'y associer d'abord pour sa programmation, sa mise en œuvre et son organisation mais aussi dans son animation, car c'est bien leur travail de conservation qui constituera le principal point fort du positionnement touristique de l'île.</p>	<p>I - Le positionnement de l'APAL et de ses agents par rapport à la mise en tourisme de l'île doit être clairement établie car du fait de leurs rôles stratégiques incontournables, rien ne pourra se faire sans eux mais, aussi, il leur sera quasiment impossible de se tenir à l'écart des activités touristiques : d'une manière ou d'une autre ils y seront impliqués pour les tâches qui relèvent de leurs missions : la gestion des déplacements sur les milieux (marin et terrestre), la validation et l'autorisation des activités menées par les opérateurs touristiques et leurs clients, l'information et la sensibilisation du public, la répression des contrevenants.</p> <p>Leur implication dans le contenu des activités pédagogiques sera aussi souhaitable.</p> <p>Une formation de base (sensibilisation) aux principes de l'organisation marketing du tourisme semble souhaitable car à même de leur permettre de mieux comprendre les mécanismes qui régissent cette activité, et par conséquent, de mieux les intégrer dans l'approche de leurs missions.</p> <p>Une formation à la sensibilisation et information du public serait également utile</p>
<p>Un classement en APMC, « label » de qualité bien identifié</p>	<p>En terme de promotion touristique, d'image et de notoriété, le classement de l'archipel de la Galite en APMC confère à cette destination un label de qualité reconnu universellement, recherché et apprécié, lui offrant un avantage indéniable en terme de positionnement comme destination « nature ».</p> <p>Pour le public et les opérateurs touristiques potentiels, ce label induit quasi automatiquement une promesse de qualité en terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ de contenu : y trouver un site remarquable au plan patrimonial, ✓ de services, équipements et aménagements liés à sa découverte et à son interprétation (accueil, information, animations, visites) permettant de découvrir ce site dans de bonnes conditions pédagogiques et scientifiques, ✓ de services, équipements et aménagements touristiques (hébergement, restauration, animations) permettant de découvrir cette destination dans de bonnes conditions de confort et de sécurité. 	<p>La gestion et la valorisation de ce « label » au plan touristique nécessite une grande rigueur pour ne pas créer de risque de distorsion entre les promesses induites liées à ce label et la réalité rencontrée par les visiteurs.</p> <p>Ce risque de distorsion est d'autant plus grand que la promotion d'une destination labellisée « Aire Protégée » peut facilement échapper à ses gestionnaires en étant repris par les médias. Ceci a déjà été le cas pour La Galite où un simple communiqué de presse de l'APAL a suscité une série d'articles dans la presse vantant déjà ce site comme nouvelle destination touristique, alors que rien n'est encore organisé dans ce sens sur place...</p>	<p>La communication du label « APMC » dans sa dimension « touristique » doit être parfaitement maîtrisée sur le fond et sur la forme, dès le départ, au risque de créer des déceptions, des découragements, sources de rancœur et de contre publicité, en veillant également à bien informer les visiteurs sur la situation réelle de mise en tourisme de l'île et les contraintes qu'elle impose pour ne pas créer des attentes erronées)</p> <p>Pour cela, il semble impératif que l'APAL garde la maîtrise du contenu et du tempo de cette communication : dire ce qu'il faut au bon moment avec les outils adaptés. elle est en effet la mieux placée pour cela ;</p> <p>Cette maîtrise nécessite rigueur, compétence et moyens adaptés.</p>

3.3 SYNTHÈSE DES OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS TOURISTIQUES SUR L'ÎLE DE LA GALITE

Au regard de cet exposé, il apparaît nettement que ce site possède de réelles potentialités touristiques centrées sur son patrimoine naturel (biodiversité), marin et terrestre, et dans une moindre mesure sur son patrimoine archéologique et historique correspondant en premier lieu à un tourisme de nature à vocation pédagogique et scientifique.

Cependant, la mise en valeur de ces potentialités sera dans tous les cas rendue difficile et coûteuse, principalement en raison des contraintes géographiques qui pèsent sur ce site, dont les plus importantes sont les difficultés d'accessibilité conjuguées à des conditions climatiques aléatoires et restrictives en terme de saisonnalité limitée potentiellement à quelques semaines par an.

Par contre, il apparaît que les risques d'impacts écologiques négatifs d'une mise en tourisme de l'île, c'est à dire son ouverture et son accessibilité dans une dimension touristique, seront limitées du fait même de ces contraintes qui limiteront naturellement la fréquentation touristique du site : les caractéristiques géographiques de l'île la préserveront naturellement des risques de sur fréquentation ; nous pouvons gager qu'elle saura se défendre toute seule, comme elle a su le faire au fil des siècles.

Certaines de ces contraintes sont surmontables mais généreront des coûts d'investissements et surtout d'exploitation largement majorés qui pèseront inmanquablement sur la rentabilité des activités, ce qui est à même de décourager fortement toute initiative privée si elle devait en supporter la charge intégralement, sachant de plus que les contraintes climatiques rendront toute activité touristique et sa fréquentation relativement aléatoires et dans tous les cas très saisonnières.

Le risque entrevu de cette mise en tourisme n'est donc pas tant écologique qu'économique !

Un soutien franc, massif et quasiment pérenne - au moins à moyen terme - du secteur public semble donc incontournable pour la mise en tourisme de ce site, qui ne peut s'envisager que sur une base volontariste, avec de faibles espoirs de retours financiers sur investissement et de possibilités de désengagement rapide des Pouvoirs Publics.

En conséquence, cette mise en tourisme ne peut donc pas s'envisager dans un contexte strictement privé et d'économie de marché mais devra s'inscrire dans une politique plus large « d'utilité publique » avec des finalités sociales, pédagogiques et/ou de recherches action dans les domaines du développement durable.

Ceci pose donc la question de l'intérêt ou non de mettre en tourisme cette île, pour quels objectifs, avec quels positionnements et quels acteurs-opérateurs possibles, dans quels cadres conventionnels?

En clair, la valorisation touristique de La Galite devra s'envisager sous l'angle d'un tourisme d'engagement et d'adhésion responsable, selon l'éthique du Développement Durable :

- ✓ engagement des Pouvoirs Publics pour créer des conditions favorables à son développement durable en ménageant l'équilibre entre ses trois composantes, économiques, sociales et environnementales,
- ✓ engagement des opérateurs touristiques pour en respecter les principes et les valoriser dans leur mode de fonctionnement et leurs activités,
- ✓ engagement des clientèles par rapport au contexte particulier, à la fois géographique et éthique.

4 LES ENJEUX D'UNE MISE EN TOURISME DURABLE DE LA GALITE

Partant de la conviction tirée de l'analyse des éléments réunis que la mise en tourisme de l'île de la Galite n'ira pas de soi et devra s'inscrire dans une politique volontariste des Pouvoirs Publics et notamment du gestionnaire du site », la question des enjeux de ce projet est importante pour les aider dans leurs réflexions et prises de décisions.

Quatre enjeux principaux peuvent justifier cette mise en tourisme de l'île :

- 1. Valoriser au plan pédagogique et conforter au plan opérationnel le travail de conservation mise en oeuvre par le gestionnaire**, l'APAL en le faisant connaître, en l'explicitant et en l'enrichissant au contact d'un public bien ciblé.
- 2. Contribuer à la revitalisation de l'île et à la diversification de sa population** en favorisant l'installation d'activités nouvelles et d'une population civile, facteur d'équilibre social, d'ouverture d'esprit, de motivation et d'auto sensibilisation à la conservation du site pour les personnes devant y résider : éco gardes, militaires, pêcheurs.
- 3. Servir de champ d'expérimentation pour de nouvelles approches durables du tourisme (écotourisme, pécaturisme), voire de l'agriculture en zones difficiles (agrobiologie)**, notamment dans les domaines de l'énergie, de la gestion de l'eau, de l'assainissement et du recyclage des déchets.
- 4. Créer un espace écotouristique de rencontres méditerranéennes à vocation pédagogique dans les domaines de l'environnement et tourné principalement vers la jeunesse.**

D'autres enjeux secondaires- non négligeables - peuvent compléter ce tableau :

- 5. Renforcer l'image « nature et écotourisme » de la Tunisie et l'attractivité en ce domaine des zones touristiques limitrophes (Tabarka et son arrière pays, Bizerte).**
- 6. Conforter les entreprises touristiques de la région dans leur potentiel marketing, notamment les clubs de plongées en leur offrant des opportunités de nouveaux produits attractifs.**
- 7. Offrir une opportunité de diversification pour les pêcheurs artisanaux locaux au travers du développement du concept de « pécaturisme »**
- 8. Offrir un champ d'expérimentation pour de nouvelles formes d'organisation touristique basées sur les principes de l'économie sociale et solidaire**, associant secteurs public et privé, pouvant contribuer au renforcement de la société civile et de ses acteurs notamment associatifs dans les domaines de l'environnement, du Développement Durable et de l'économie sociale et solidaire .

4.1 VALORISER AU PLAN PEDAGOGIQUE ET CONFORTER AU PLAN OPERATIONNEL LE TRAVAIL DE CONSERVATION DE L'APAL

Le travail considérable de mise en protection, de conservation et de valorisation de La Galite mis en oeuvre par l'APAL dans le cadre de son Plan de Gestion ne peut se limiter à son aspect scientifique et environnemental. La dimension pédagogique de ce travail d'excellence paraît tout à fait primordial au regard de l'intérêt du site et des enjeux d'éducation à l'environnement au plan tunisien et plus largement méditerranéen.

Ceci passe donc par une politique d'accueil des publics sur place pour les sensibiliser et les éduquer aux questions de protection des milieux naturels et de conservation de leur biodiversité, dans l'objectif de les motiver de les encourager en retour à devenir des citoyens responsables sur ces questions cruciales pour l'avenir de notre Planète qui nous concernent tous.

L'aspect insulaire du site et sa dimension réduite peuvent contribuer à renforcer l'impact de cette sensibilisation dans la mesure où les causes et les effets y sont plus visibles et plus compréhensibles pour le commun des acteurs que sur un territoire « noyé dans la masse ». Cette configuration spécifique permet également d'appréhender les 2 milieux : marins et terrestres ainsi que les interactions géographiques qui

De. Visu

dépassent le cadre des frontières d'un pays pour englober tout le bassin méditerranéen, renforçant l'impact éducatif universel de cette sensibilisation.

Pour toutes ces raisons, la mise en tourisme de l'île dans une dimension pédagogique liée à l'éducation à l'environnement apparaît comme un prolongement logique et indispensable du travail réalisé par l'APAL.

Les actions d'ouverture au public et d'information entreprises ou envisagées en la matière sont donc pleinement justifiées et tout à fait pertinentes dans leur identification et leur dimensionnement par rapport à cet objectif, sous réserve de quelques modifications listées plus après.

Au delà de cette dimension pédagogique, **l'organisation de chantiers internationaux, par l'apport d'une main d'œuvre volontaire, motivée et bénévole, peut contribuer de manière significative à renforcer les capacités humaines d'intervention de l'APAL sur le terrain, notamment dans les domaines des travaux à fort investissement humain** : débroussaillage, fouilles, déblaiement, et nettoyage de sites, mise en protection de ruines, restauration des terrasses agricoles, comptage d'animaux et d'espèces, etc.

Deux secteurs organisés d'activités touristiques s'inscrivent principalement dans cette dimension :

- ✓ **Les Chantiers Internationaux de Jeunesse** qui sont une forme de tourisme à vocation solidaire basée sur le volontariat et qui répond à une demande croissante de jeunes de tous horizons⁴.
Largement développées depuis les années cinquante, y compris en Tunisie⁵, ces organisations sont maintenant bien structurées au plan institutionnel et marketing avec des relais internationaux, offrant toutes les garanties de sérieux nécessaires pour les jeunes et les partenaires locaux (collectivités locales, institutions, associations).
Le domaine de l'environnement y est en forte progression ces dernières années.
- ✓ **L'écovolontariat**⁶ qui engage des jeunes mais également des adultes actifs ou retraités à participer à des travaux scientifiques (comptages d'espèces menacées) ou technique (mise en valeur de site), dans le cadre de leurs vacances, avec un encadrement professionnel adapté aux types d'intervention. A la différence des chantiers internationaux, les participants contribuent intégralement à leur frais de voyages et de séjours et versent une contribution volontaire pour apporter un financement d'appoint aux missions réalisées.

Un troisième secteur **plus informel** est également mobilisable : **les travaux pratiques universitaires**, qu'ils soient individuels (sous forme de stages) ou collectifs (sous forme de chantier). Plus difficile à appréhender du fait de leur côté informel, ils répondent toutefois bien aux objectifs de cet enjeu pédagogique.

4.2 CONTRIBUER A LA REVITALISATION DE L'ÎLE ET A LA DIVERSIFICATION DE SA POPULATION

La mise en tourisme de l'île en favorisant l'accueil de public et donc le brassage de personnes mais aussi l'installation au moins saisonnière de travailleurs associés à cet accueil, voire leurs familles est en mesure de contribuer à la revitalisation de l'île, facteur indispensable d'équilibre social, d'ouverture d'esprit, de

4 Un chantier international propose à des jeunes venus de tous pays de travailler ensemble bénévolement en collaboration avec une association locale afin de développer un projet commun.

Ce projet peut être social, culturel, architectural, archéologique ou autre. Il peut impliquer des travaux très variés et parfois assez physiques : aménagement de locaux, animation pour enfants, protection de l'environnement... C'est aussi une façon d'apprendre une langue en communiquant avec les autres participants venus du monde entier

La majorité des chantiers se déroule entre juin et septembre et dure de 2 à 4 semaines. La langue de référence est souvent celle du pays ou l'anglais. Les chantiers sont accessibles à partir de 18 ans, voire dès 16 ans sous certaines conditions. Les associations organisatrices de chantiers demandent souvent une cotisation annuelle et un droit d'inscription variant en fonction des destinations. Les frais de transport sont à la charge du volontaire.

Dans la plupart des cas, aucune qualification spécifique n'est requise, la motivation est le seul critère. Une formation donnée par l'association peut toutefois être nécessaire.

Voir également en annexe 10.1, les fiches 13 à 17 qui présentent une sélection d'organisations tunisiennes et françaises spécialisées sur le sujet.

5 En Tunisie, la plus importante de ces associations semble être l'ATAV (Association Tunisienne d'Action Volontaire).

6 Voir la définition de ce terme et une présentation de quelques organisations de références en annexe 10.3 – fiches 22 à 24

De. Visu

motivation et d'auto sensibilisation à la conservation du site pour les personnes devant y résider : éco gardes, militaires, pêcheurs.

Cette dimension humaine, très bien développée dans « le plan d'aménagement et schéma de gestion détaillé du Parc National de la Galite » (chapitre 4) et repris dans ce rapport, est une composante essentielle du projet, gage de sa pérennité.

L'île et sa population actuelle souffrent d'isolement et de manque d'ouverture sur le monde extérieur. Microcosme replié sur lui-même, communiquant difficilement avec l'extérieur, cette population se referme sur elle-même et ses conditions de vie difficiles. Elle est naturellement peu encline au changement et peu sensible de ce fait aux problèmes environnementaux d'un milieu qui lui est globalement hostile.

Cette léthargie peu être facilement contagieuse et le risque est grand qu'elle puisse atteindre à terme le personnel résident mis en place par l'APAL (les éco gardes).

L'accueil du public, même saisonnier, offre donc une opportunité indéniable d'échanges et de rencontres, facteurs de dynamisme et d'équilibre personnel.

Mais également et surtout, cet accueil du public, avec ces échanges et ces rencontres, valorisent, en lui donnant une dimension sociale, le travail et les efforts de ceux qui y contribuent au quotidien : ces éco gardes et les éléments de la population mobilisés, contribuant à valoriser leurs propres « images de soi » .

A contrario, ces rencontres et ces échanges peuvent également être un facteur de sensibilisation et de mobilisation des éléments des populations locales et des usagers (les pêcheurs) qui ne se sentent pas ou peu concernés encore par cette mission de conservation et de protection de leur environnement : *ce n'est plus l'administration qui le leur demande dans un cadre réglementaire mais la société civile dans une dimension éthique et solidaire*, sachant que cet apport de visiteurs peut aussi avoir des retombées sociales et économiques positives à leur niveaux (création et accès à de nouveaux services, débouchés commerciaux pour leurs productions).

4.3 SERVIR DE CHAMP D'EXPERIMENTATION POUR DE NOUVELLES APPROCHES DURABLES DES ACTIVITES SUR LA GALITE DANS LES DOMAINES DU TOURISME (ECOTOURISME), DE L'AGRICULTURE EN ZONES DIFFICILES (AGROBIOLOGIE), VOIRE DE LA PECHE (PESCATOURISME).

La Tunisie s'est résolument tournée vers une démarche de Développement Durable (DD) appliquée aux principaux secteurs économiques et sociaux du pays, dont le tourisme, l'agriculture et la pêche⁷.

Dans le secteur du tourisme

Il constitue une des priorités en la matière, en raison de son importance économique mais également des problématiques soulevées et des enjeux. Il s'agit également plus prosaïquement d'enrichir l'offre touristique du pays (écotourisme) et le diversifier afin d'être au diapason des mutations observées et de l'évolution des mentalités et des attentes.

Dans cette perspective , l'île de la Galite peut offrir un champ d'expérimentation intéressant pour développer cette approche DD en matière de tourisme en devenant un site pilote en la matière, en terme :

- ✓ d'expérimentation et de vulgarisation pour les nouvelles technologies (énergie, habitat, eau, assainissement)
- ✓ de montage de produits adaptés à cette approche DD (écotourisme, pécaturisme, éco volontariat, chantiers internationaux, etc.)
- ✓ de mode de gestion durable dans des zones naturelles protégées
- ✓ de formation (de gestionnaires, de guides, d'animateurs) , ce dernier notamment en rapport avec l'Université de Tabarka⁸.
- ✓ De formules d'hébergements touristiques éco-responsables, type « gîtes panda »⁹

⁷ Voir en annexe 6 – les fiches 1 à 5 qui développent ces différents points

⁸ voir en annexe 6, la fiche 6 qui présentent cette université et cette école.

⁹ Le label "Gîte Panda" a été créé par le WWF-France en 1993. Les « Gîtes Panda » sont des gîtes ruraux, des chambres d'hôtes ou des gîtes de séjour, préalablement agréés Gîtes de France, situés majoritairement sur un territoire de Parc naturel régional ou de Parc national – Voir en annexe 10.8 – fiche 43

Dans le secteur de l'agriculture

Ce secteur est également concerné par cette stratégie nationale de DD avec de nombreuses initiatives accompagnées par de nombreux instituts de recherches et d'ONG ¹⁰, notamment en terme d'agriculture raisonnée et biologique

Comme pour le tourisme, l'île de la Galite ayant besoin de disposer d'une unité de productions agricoles pour subvenir aux besoins de sa population de manière cohérente avec sa dimension de site protégé, pourrait devenir **un site pilote pour l'implantation d'une exploitation de type familial** répondant aux critères de l'agriculture biologique, économe en ressources (eau, énergie) et valorisant les potentialités agronomiques du site pour des productions répondant aux besoins locaux, ceux de la population résidente mais également des visiteurs : maraîchage, arboriculture, plantes médicinales et aromatiques, apiculture, petit élevage de basse cour.

Cette ferme agroécologique pourrait également servir de laboratoire et de centre de formation et d'initiation, d'abord en partenariat technique et scientifique avec les Instituts de recherche et de formation agricoles qui développent déjà des programmes dans ce sens sur le continent, mais également dans le cadre des animations éco touristiques de l'île.

Il serait envisageable que cette ferme intègre à terme sa propre unité d'accueil sous forme de gîtes ruraux et ou de chambres et tables d'hôtes.

Dans le secteur de la pêche

La pêche tunisienne est également concernée par cette approche plus durable de ses pratiques artisanales et industrielles, la création de l'aire protégée du Parc national amenant les professionnels à réviser de manière drastique leurs techniques et efforts de pêche sur ce site.

Pour pallier à cela, la Galite pourrait devenir un champ d'expérimentation pour une diversification des activités de pêches artisanales, notamment avec le développement de la pêche touristique, selon le concept de « pescatourisme » développée avec succès depuis une dizaine d'années en Italie (cet aspect original et novateur sera développé plus après dans le rapport).

4.4 CREER UN ESPACE ECOTOURISTIQUE DE RENCONTRES MEDITERRANEENNES A VOCATION PEDAGOGIQUE DANS LES DOMAINES DE L'ENVIRONNEMENT ET TOURNE PRINCIPALEMENT VERS LA JEUNESSE.

Dans une période de tensions internationales liées à une mondialisation mal maîtrisée provoquant des incompréhensions interculturelles mais également motivant une recherche de liens solidaires pour une jeunesse en mal de repères, l'île de la Galite, de part sa situation géographique, son histoire, son potentiel pédagogique mais aussi son calme liée à son insularité, **se prête volontiers à devenir un lieu idéal de rencontres actives pour la jeunesse des pays riverains de la Méditerranée.**

Cette dimension serait en parfaite cohérence avec les enjeux énoncés précédemment : valorisation pédagogique, diversification des populations et ouverture vers l'extérieur, expérimentation dans des domaines sensibles pour la jeunesse : énergies alternatives, alimentation saine, Développement Durable.

Une organisation et un positionnement de la mise en tourisme de l'île allant dans ce sens seraient à même de lui donner un positionnement cohérent avec les objectifs de son gestionnaire et réellement concurrentiel. Ce positionnement pourrait intéresser un large public en Tunisie et dans les pays du pourtour méditerranéen : d'associations d'éducation populaire et de volontariat, de collectivités locales, d'institutions de coopération, etc.

Notre propos n'est pas de proposer d'organiser sur l'île de grands rassemblements de plusieurs centaines de jeunes, ce qui serait incompatible avec : les objectifs de préservation, les capacités de charges et les contraintes d'accessibilité, mais d'organiser des séjours pour de petits groupes (20-25 personnes maximum), sur des périodes allant de la semaine à la quinzaine de jours, dont les centres d'intérêt seraient principalement centrés sur la rencontre et l'échange.

Ces séjours auraient pour support d'animation la réalisation de chantiers couplés avec des moments de loisirs culturels : arts plastiques (photos, vidéos et dessins naturalistes et activités physiques (randonnée aquatique, marche à pied, kayak de mer, football, volley, basket, etc. .

¹⁰ Voir en annexe 7 – fiches 7 et 8 consacrées à ce sujet

4.5 RENFORCER L'IMAGE « NATURE ET ECOTOURISME » DE LA TUNISIE ET L'ATTRACTIVITE EN CE DOMAINE DES ZONES TOURISTIQUES LIMITOPHES (TABARKA ET SON ARRIERE PAYS, BIZERTE).

Comme cela a déjà été évoqué, la Tunisie cherche à requalifier son offre touristique et à la diversifier notamment vers une dimension culturelle plus patrimoniale et une dimension plus éthique d'écotourisme.

Les initiatives sont encore rares et la Tunisie a besoin de sites remarquables pour argumenter cette politique. La création à La Galite d'un site pilote avec un positionnement original, pédagogique et de rencontres méditerranéennes, serait de nature à renforcer cette politique et pourrait servir de support à une communication ciblée.

Cela viendrait également conforter le positionnement « nature » de la zone de Tabarka et de son arrière-pays en complétant une offre touristique qui se développe dans ce sens, avec l'éventualité d'organiser des circuits touristiques intégrant et valorisant les uns et les autres.

4.6 CONFORTER LES ENTREPRISES TOURISTIQUES DE LA REGION DANS LEUR POTENTIEL MARKETING

Sur le terrain, les opérateurs touristiques doivent faire face à une concurrence de plus en plus soutenue et doivent de ce fait proposer des activités et des produits nouveaux, au « goût du jour » pour capter de nouvelles clientèles et fidéliser celles existantes.

C'est le cas en particulier des clubs de plongée qui constituent un des points forts de l'offre touristique de cette région de Tabarka et de Bizerte). Ils se trouvent mis en concurrence par des destinations plus attractives en terme de qualité d'observation et voient donc leur développement limité.

La mise en tourisme de La Galite devrait répondre à leurs besoins techniques et logistiques, notamment en terme d'autorisation de plongées sur les épaves, de débarquement de leurs clients sur l'île, voire de campings occasionnels, pour leur permettre d'étoffer leur offres de produits et leur apporter de ce fait une « bouffée d'oxygène » au plan économique ; c'est en tous leur préoccupation et leur espoir.

Par ailleurs, cette mise en tourisme en offrant des possibilités de transports sécurisés et une offre d'hébergement et de restauration confortable serait aussi appréciée des autres opérateurs touristiques de la côte (agences de voyages, tours opérateurs) en leur permettant d'étoffer leurs offres de circuits par une prestation originale sur un thème porteur : « aventure au cœur d'une Ile sauvage et préservée, laboratoire du Développement Durable et de l'écotourisme ».

4.7 OFFRIR UNE OPPORTUNITE DE DIVERSIFICATION POUR LES PECHEURS ARTISANAUX LOCAUX AU TRAVERS DU DEVELOPPEMENT DU CONCEPT DE « PESCATORISME »

Les efforts de pêche importants concentrés autour de l'Archipel de La Galite sont, avec le braconnage, une des causes de l'appauvrissement des ressources halieutiques du site et présentent une menace réelle en l'état actuel pour la conservation de la biodiversité marine et le renouvellement des stocks. Pour autant, la situation socioéconomique des pêcheurs n'est pas florissante .

Dans ce contexte, la création du Parc National et la mise en place des écogardes constituent à la fois un élément fort de régulation de cette activité pour une gestion plus durable à long terme, mais à court et moyen terme, cela viendra contrarier les pratiques et usages en vigueur, bousculant au passage des pratiques et une mentalité bien ancrées parmi ces usagers de la mer.

La mise en tourisme de l'île peut constituer une source de diversification non négligeable, notamment au travers du concept de « **pescatourisme** » développé depuis une dizaine d'années avec un certain succès en Italie et repris depuis peu en France et en Espagne¹¹.

Ce concept original de pluriactivité¹² définit l'organisation de sorties touristiques dans le cadre de pêches professionnelles. L'offre consiste à embarquer des touristes à bord du bateau de pêche le temps d'une marée pour observer (voire participer) au travail des pêcheurs (calées et relèves des filets, des palangres ou des nasses et démaillage des prises).

¹¹ voir, en annexe 10.5 – fiches 31 à 34, une série de documents traitant ce sujet.

¹² La notion de pluriactivité définie ici l'organisation de plusieurs activités professionnelles sous un même statut.

De. Visu

En certains sites à travers le monde, peuvent s'ajouter à ce concept la vente directe du poisson (l'équivalent de la « vente à la ferme »), une petite restauration à bord (poisson fraîchement pêché), l'hébergement dans les familles des pêcheurs (l'équivalent des « fermes accueil ») ou encore la découverte des sites et de l'écosystème¹³.

Ce moyen de diversification s'est imposé comme une solution pour faire face à la restructuration de ce secteur d'activité par la réduction de l'effort de pêche et donc des emplois, et en assurant ainsi la stabilisation des revenus, dans une perspective d'un développement durable de cette activité.

La Galite avec ses artisans pêcheurs pourrait devenir un site expérimental pour développer des formes de « pescatourisme » adaptées au contexte tunisien.

Pour des raisons de commodités, cette activité pourrait être organisée soit directement à partir de la Galite mais aussi des ports d'attaches de Tabarka et de Bizerte, l'Archipel étant le site de pêche agréée pour cette pratique « touristique ».

Cette activité pourrait s'organiser sous forme de stages de plusieurs jours, valorisant de ce fait les hébergements touristiques de l'île.

Des gîtes pourraient être réservés à cette activité (élargie à la plongée sus marine) en ayant une configuration adaptée avec un label « gîtes de pêche ». L'activité se développant, ce parc de gîtes de pêche pourrait être géré éventuellement par les groupements de pêcheurs au travers d'une famille qui s'installerait pour la saison à cet effet sur l'île.

4.8 OFFRIR UN CHAMP D'EXPERIMENTATION POUR DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION TOURISTIQUE BASEES SUR LES PRINCIPES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

Le concept de l'économie solidaire¹⁴ a été fondé pour dépasser l'horizon de l'économie capitaliste de marché qui se révèle peu capable d'assurer harmonieusement et efficacement les régulations économiques et sociales.

L'économie solidaire propose une recomposition des rapports entre économique et social basée sur le primat de l'homme et de l'objet social sur le capital. Il s'agit d'une dimension de mixité avec une volonté individuelle et collective d'entreprendre, ce sont des personnes qui s'associent librement pour mener en commun des actions qui contribuent à la création d'activités économiques à but non lucratifs ou de non recherche de profits et surtout la création d'emplois. En un mot, l'originalité de l'économie solidaire est la possibilité d'une large démocratisation de l'économie.

Ce concept d'entreprise de l'économie sociale est encore très novateur en Tunisie mais trouve un écho grandissant auprès des Pouvoirs Publics (qui a notamment créé en 1997 la Banque Tunisienne de Solidarité) et de la société civile dans la mesure où il peut contribuer à une meilleure cohésion sociale, la création d'emploi ainsi que le développement local¹⁵.

Dans le domaine du tourisme, cette approche économique s'est traduite par des formes d'organisations associatives à vocation sociale rassemblées dans le vocal générique du « **tourisme social et associatif** » ayant sa propre organisation internationale, le **Bureau International du Tourisme Social (BITS)** membre de l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme, agence onusienne en charge de ce secteur).et dont le siège est à Bruxelles.

¹³ Dans le cadre de ce dernier point, il existe une activité particulière d'observation touristique des cétacés, et en particulier des Grands dauphins, dénommée le **whale-watching**, très développée dans certaines parties du monde bien adaptée à cette offre. Cela ne semble pas le cas à La Galite ou les populations de dauphins – peu nombreuses - se tiendraient assez éloignées de l'archipel et seraient très mobiles.

¹⁴ voir également sur le sujet en annexe 9 – fiche n° 12 des textes de présentation plus détaillés.

¹⁵ Une conférence nationale sur ce thème s'est tenue en avril 2009 à Tunis, avec la participation des Autorités et à l'initiative de l'Union Nationale des Mutuelles Tunisiennes (UNAM) et de la Confédération Espagnole des Entreprises de l'Economie Sociale (CEPES)

De. Visu

En Tunisie, le tourisme associatif est encore peu développé et concerne principalement le tourisme des jeunes ; les deux organisations les plus importantes identifiées étant l'**ATAJ** (Association tunisienne des auberges de jeunes) et **SOTUTOUR** (Société Tunisienne de Tourisme Jeune), toutes deux membres de la section « Afrique » du BITS.¹⁶

Dans le contexte particulier de la Galite, où la recherche de profit à tout prix et surtout d'une rentabilité rapide des investissements peuvent être préjudiciables, cette approche sociale de l'économie peut apporter des solutions satisfaisantes pour surmonter ces contraintes.

Par ailleurs, ce choix de privilégier un partenariat avec un opérateur associatif adhérent à ces principes de l'économie sociale et solidaire peut favoriser la création de partenariats avec des opérateurs européens du même type dans le cadre de programmes de coopération qui favoriseraient le rayonnement des actions entreprises et renforcerait la dimension méditerranéenne du site et de sa mise en tourisme.

5 LES POSITIONNEMENTS ETHIQUES ET MARKETING SOUHAITABLES POUR UNE MISE EN TOURISME DURABLE ET HARMONIEUSE DE LA GALITE

Ethique et marketing sont deux dimensions qu'il faut pouvoir concilier dans l'approche de la mise en tourisme de cette île, compte tenu de ses caractéristiques, des enjeux liés à son programme de mise en valeur, des attentes de son gestionnaire mais également des publics potentiels.

5.1 POSITIONNEMENTS ETHIQUES

Une éthique de Développement Durable

La mise en tourisme de La Galite doit s'inscrire résolument dans une éthique de Développement Durable en recherchant et respectant un équilibre harmonieux entre ses trois pivots que sont l'économie, le social et l'environnement.

A chaque stade de la réflexion et de l'action les choix à faire, les orientations à prendre doivent être étudiées selon cet équilibre.

Une éthique d'engagement et d'adhésion

« La Galite est fragile et elle n'est pas à vendre »,

Ce postulat vaut pour les opérateurs touristiques, les visiteurs potentiels et le gestionnaire du site.

Pour les opérateurs touristiques, il faut rappeler que la mise en tourisme de l'île ne peut se faire dans une logique strictement commerciale avec un objectif de rentabilité et de retour sur investissements à court terme car cette approche « lucrative » risquerait alors de contrevenir au respect des principes du Développement Durable et serait contraire à l'objectif de conservation qui s'inscrit dans la durée et ne peut se faire que progressivement : la montée en puissance de cette mise en tourisme doit suivre le rythme de la conservation et de la protection dans le respect de sa capacité de charge, calée sur les ressources en eau mobilisables localement équivalent à 150 - 200 personnes jour résidentes maximum.

Pour les visiteurs potentiels, il faut rappeler que l'île n'est pas un terrain de jeux où l'on viendrait par hasard, sans se soucier de rien. Visiter l'île et à fortiori y séjourner exigeront un véritable engagement moral et physique de la part des touristes :

En effet, son accès sera toujours difficile, les aléas climatiques ne seront jamais contrôlés, les conditions de séjours y seront souvent dures (chaleur, vent, pluie, rationalisation de l'eau et de l'énergie), les activités de découverte et de loisirs se feront toujours dans un cadre réglementaire contraignant, les reliefs et les rivages sont escarpés, les jours et heures d'arrivée et de retour ne pourront jamais être garantis à 100 % !

Par contre, si la Galite se mérite de la part des visiteurs, il faudra que les gestionnaires gardent à l'esprit qu'en contrepartie ces visiteurs auront en retour des attentes, voire des exigences, de qualité, non pas tant sur le niveau de confort des prestations hôtelières mais sur les mêmes engagements de leurs hôtes en terme de rigueur et de qualité dans l'accueil qui leur sera réservé, les informations scientifiques fournies, les animations pédagogiques proposées, et bien sûr le respect de l'environnement (gestion durable des déchets

¹⁶. L'ATAJ dispose de bureaux régionaux qui gèrent plusieurs auberges de jeunesse dont une à Bizerte (Rimel) de 50 lits. SOTUTOUR gère 2 résidences hôtels à Borj-Cedria (sud de Tunis) et à Hammamet nord. Voir également en annexe 10.1 – fiches 20 et 21, la présentation de ces deux associations ainsi que d'autres acteurs des chantiers de jeunesse tunisiens et français (fiches adjacentes).

De. Visu

et des ressources) que ce soit de la part des prestataires touristiques, du gestionnaire du site mais également des populations résidentes ; il ne pourrait pas en effet avoir 2 poids , 2 mesures sur ces questions environnementales !

5.2 POSITIONNEMENTS MARKETING : THEMATIQUES, CLIENTELES, COUPLES PRODUITS/CLIENTELES

Les thématiques prioritaires

Les positionnements souhaitables et faisables - au vu des réalités du marché et du contexte spécifique de La Galite - découlent naturellement des enjeux décrits précédemment.

Ils peuvent être hiérarchisés autour de **six thématiques** développées dans le tableau ci-contre :

Thème 1 - Tourisme de Nature et culturel à vocation pédagogique

Thème 2 - Tourisme de Nature et culturel à vocation de loisirs et de détente

Thème 3 - Tourisme nautique

Thème 4 - Plongée sous marine

Thème 5 - Agritourisme

Thème 6 : le « pescatourisme »

Les types de clientèles

Correspondant à ces thématiques, les clientèles potentielles seront de deux ordres :

Une clientèle « groupes » qui devrait constituer la cible prioritaire pour La Galite , dans la mesure où les groupes sont plus facilement encadrables et contrôlables en fonction, d'une part, des limites de capacité d'accueil de l'île (nombre de lits disponibles, ressources en eau) et d'autre part, des préoccupations de préservation de son gestionnaire (l'APAL).

Compte tenu des conditions d'accessibilité et d'accueil potentielles de l'île et de sa capacité de charge, notamment celle liée à la ressource en eau (150 à 200 résidents-jour), il ne peut s'agir que de **groupes réduits** : 15-20 personnes maximum par groupe avec 2 groupes séjournant simultanément sur l'île, groupes présents pour des objectifs précis et des activités - supports de leurs séjours - fortement encadrées, par du personnel compétent .

Dans cette catégorie, la cible prioritaire devrait être celle **des jeunes**, avec des groupes constitués autour d'objectifs partagés de découvertes actives à dominante pédagogique et de rencontres et d'échanges interculturels autour des problématiques environnementales.

Une clientèle « individuelle », qui viendrait en complément de la clientèle « groupes », dans la limite de la capacité de charge de l'île (150 à 200 résidents-jour).

Cette limitation des clientèles « individuelles » concerne principalement les clientèles venant en séjour ; cette limite sera donnée assez « naturellement » par la capacité d'hébergement autorisée sur l'île (nombre de lits disponibles)

Pour la clientèle « individuelle » de passage (visiteurs à la journée), cette limitation se fera naturellement par les conditions d'accessibilités de l'île (transport et distance). Cela devrait concerner principalement les plaisanciers faisant escale, car il semble impossible en raison de l'éloignement d'organiser des visites strictement à la journée..

Ventilation des couples clientèles / produits potentiels

Thématiques générales Mots-clés	Cibles de clientèles potentielles	Produits à proposer	Equipement et aménagement à prévoir en fonction des contraintes du site	Principaux prescripteurs potentiels
Thème 1 - Tourisme de Nature et culturel à vocation pédagogique <i>Biodiversité / Sensibilisation et vulgarisation / Chantiers internationaux / Ecovolontariat / Echanges méditerranéens archéologie / histoire / activités artistiques naturalistes</i> Voir pour info : annexes 10.1 à 10.3, les fiches 13 à 31	Clientèles « groupes » : -Jeunes (> 15 ans) -Scolaires / étudiants -Adultes sensibilisés -Associations, ONG, clubs et TO spécialisés - Missions scientifiques	-Séjours thématiques sous forme de stages en résidence pouvant combiner activités pédagogiques, chantiers naturalistes, initiations et perfectionnement aux arts naturalistes (photos, peinture) activités de détente (rando pédestre et palmée, sports collectifs, kayak de mer, plongée sous marine, ...	-Hébergement collectif, type Auberge de jeunesse, en dur et sous toile (aie naturelle de camping) pour une capacité totale d'une cinquantaine de personnes, avec restauration collective -Salles de réunion et d'ateliers -Supports pédagogiques (programme de chantier, base documentaire) -Aire sportive aménagée (mini foot, volley, basket) -Matériel de chantier et d'observation naturaliste (jumelles, ...) -Equipement de loisirs (kayak de mer, matériel de plongée, ...)	Les associations et ONG tunisiennes et étrangères spécialisées sur ces thématiques Les universités tunisiennes et leurs partenaires étrangers Les établissements scolaires Les centres de recherches partenaires du programme Les revues spécialisées
Thème 2 - Tourisme de Nature et culturel à vocation de loisirs et de détente <i>Ecotourisme /tourisme rural / repos et détente /Activités de Pleine Nature / observations naturalistes / archéologie / histoire / activités artistiques naturalistes</i> Voir pour exemple annexes 10.1 à 10.3, les fiches 13 à 31 et annexe 10.8, fiches 43 et 44	Clientèles « individuelles » : -Adultes, -familles -plaisanciers (escale et excursion) -anciens Galitois, leurs familles et amis	-Visite à la journée (libre ou guidée) -Séjours libres Ces visites et séjours peuvent être intégrés dans des circuits de découverte du Nord tunisien	-Aire naturelle de camping, pour une capacité maximale de 25 personnes (voir point 1) -Restauration (voir point 1) ou vente de produits frais et épicerie de base -Parc de Gîtes ruraux labellisés « panda » -Point d'accueil et d'information (réglementation, charte de bonne conduite, carnets de visites, ...°) -Sentiers aménagés -Sites d'interprétation (écomusée, sites aménagés) -Sanitaires publiques (pour les visiteurs excursionnistes)	Internet (via un site web dédié à La Galite) Les Agences et T-O spécialisés Les revues spécialisées Le réseau des anciens Galitois L'Office de Tourisme Tunisien et ses annexes régionales Le bouche à oreille
Thème 3 - Tourisme nautique <i>Plaisance / écotourisme / escale / excursion</i> Voir pour info : annexe 10.6, la fiche 36	Clientèles « individuelles » -Plaisanciers hauturiers en escale -Plaisanciers de proximité en croisière côtière	-Port et abri d'escale sur croisières hauturières et croisières côtières -Visites à la journée ou escale prolongée	-Zones de mouillage (sécurisées pour les usagers et l'environnement sous marin) bien localisées -Zone de débarquement à quai réservée -Avitaillement minimum (eau, produits frais, épicerie) -Point d'information maritime (formalités administratives, réglementation, charte de bonne conduite, météo) + les autres éléments décrits aux points 2 et 5.	Internet (via u site web dédié à La Galite) Les Agences et T-O spécialisés Les revues spécialisées les annuaires nautiques Les ports de proximité et leurs Offices de Tourisme Le bouche à oreille
Thème 4 - Plongée sous marine <i>Biodiversité / écotourisme / épaves /photographie</i> Voir pour info : annexe 10.7, les fiches 37 à 42	Clientèles « groupes » -Groupes en séjours thématiques sur l'île Clientèles « individuelles -Adultes, -familles -plaisanciers (escale et excursion)	-Plongées accompagnées (à la journée ou sur séjour) -Stages (initiation technique, plongées naturalistes et archéologiques, photos sous marines, ...) -randonnée palmée	-Sites de plongées identifiés et balisés -Local aménagé (stockage matériel, compresseur -Matériel de sécurité (caisson hyperbare) accessible (à voir avec les pêcheurs de corail ?) -au moins 1 sentier sous marin aménagé + conditions d'accueil et d'hébergement décrites aux points 1 et 5 (et 3 pour les plaisanciers)	Internet (via u site web dédié à La Galite) Les associations et clubs de plongée tunisiens et étrangers Les revues spécialisées Les ports de proximité et leurs Offices de Tourisme Le bouche à oreille

De. Visu

Thématiques générales <i>Mots-clés</i>	Cibles de clientèles potentielles	Produits à proposer	Equipement et aménagement à prévoir en fonction des contraintes du site	Prescripteurs potentiels
<p>Thème 5 - Agritourisme <i>Tourisme vert / accueil à la ferme / agro biologie / développement durable / / agroécologie / énergies renouvelables / repos et détente / écotourisme / nature et découvertes / rencontres et échanges</i> <i>Ce thème rejoint le thème 2 mais avec une connotation « agricole » plus forte.</i></p> <p>Voir pour info : annexe 10.8, fiches 43 et 44</p>	<p>Clientèles « groupes » -étudiants, universitaires, -associations et ONG, -agriculteurs, -Adultes sensibilisés</p> <p>Clientèles « individuelles » : -Adultes, -familles -plaisanciers (escale et excursion) -anciens Galitois, leurs familles et amis</p>	<p>-Séjours thématiques sous forme de stages en résidence (initiation, perfectionnement, et expérimentation sur les techniques agrobiologiques, aide bénévole, ...) pouvant être couplé avec les stages « nature » (point 1)</p> <p>-séjours de repos et détente pouvant être couplés avec une participation aux travaux de la ferme</p>	<p>Identiques à ceux décrits au point 1, l'opérateur gestionnaire de cette thématique pouvant être le même, en partenariat avec l'agriculteur</p> <p>-parc de Gîtes ruraux - éventuellement, chambres et tables d'hôtes à la ferme + les autres éléments décrits aux points 2</p>	<p>Internet (via un site web dédié à La Galite) Les Agences et T-O spécialisés Les revues spécialisées Le réseau des anciens Galitois L'Office de Tourisme Tunisien et ses annexes régionales</p> <p>Le bouche à oreille</p>
<p>Thème 6 : « pisciculture » <i>Pêche / développement durable / rencontres et échanges / biodiversité</i></p> <p>Voir pour info : annexe 10.5, les fiches 32 à 35</p>	<p>Clientèles « groupes » Les mêmes que pour les thèmes 1 et 5»</p> <p>Clientèles « individuelles » Les mêmes que pour les thèmes 3 et 5»</p>	<p>-Sortie de pêche en mer avec des artisans pêcheurs : découverte du milieu marin, du métier de pêcheur et des techniques de pêches artisanales</p>	<p>-Embarcations adaptées à ce type d'activité (sécurité, confort) -Réglementation maritime également adaptée</p>	



6 LES EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS A PREVOIR, LIES AUX COUPLES PRODUITS /CLIENTELES¹⁷

6.1 LES HEBERGEMENTS ET LEURS EQUIPEMENTS ANNEXES

Les hébergements collectifs pour l'accueil de groupes

Rappel des clientèles concernées : : chantiers internationaux, missions scientifiques, etc.

Capacité d'accueil maxi : 2 groupes de 25/30 personnes

Remarque : l'intitulé des quartiers et le référencement des maisons utilisés dans ce document reprennent la nomenclature développée par Alain Freytet – paysagiste - dans son « plan d'aménagement pour le village de La Galite » réalisé pour le compte de l'APAL en mai 2009

Descriptif	Ressources de La Galite
<p>Centre d'hébergement collectif de type « auberge de jeunesse » ou « gîtes de groupe » avec chambres doubles et dortoirs + sanitaires communs + unité de restauration (cuisine + réserve + salle à manger) + salle commune (repas, réunion, ateliers)</p>	<p>Option 1 : la maison « Bourguiba » (n° 1 et 2) (surface H.O : 309 m²) – Capacité potentielle : 22 lits</p> <p>La maison principale (n°1)¹⁸ (surface H.O : 185 m²) peut être aménagée avec 3 chambres doubles (6 places), un dortoir de 8 places (4 chalits) – soit 14 lits + 1 cuisine + 1 salle d'eau collective + séjour/salle à manger/réunion.</p> <p>Son aile (n°2) (surface H.O : 124 m²) peut être aménagée pour 4 chambres doubles – soit 8 lits + 1 salle d'eau collective.</p> <p>La terrasse attenante devra être aménagée pour servir d'espace de repos des résidents, une salle à manger en plein air, voire une terrasse pour un « bar » sans alcool qui serait tenu par le gestionnaire (revenus complémentaires non négligeables) et dont l'utilité sociale est évidente comme espace de rencontres et de contacts entre iliens et visiteurs.</p> <p>Une laverie collective est à prévoir pour l'ensemble des usagers (centre collectif, camping, gîtes) Pour l'ensemble de ses habitations, les WC seraient de type « latrines sèches » construites à l'extérieur</p>
<p>Centre d'hébergement en plein air, type « aire naturelle de camping¹⁹ » Avec : 1 aire naturelle de camping + bloc sanitaire forain + unité de restauration + chambre de passage</p>	<p>Option 2 : la « maison au médaillon » (n°10)²⁰ (surface H.O : 61 m²) -- Capacité potentielle : 4 lits et son enclos attenants aménagés en Aire Naturelle de Camping – Capacité potentielle 15 emplacement – 60 lits (sous toile)</p> <p>La « maison au médaillon », régulièrement occupée par les missions APAL, pourrait être aménagée pour devenir <u>une maison de passage</u>, dotée d'une cuisine + salle commune (repas et réunion) complétée par une chambre de passage (4 lits) avec salle d'eau attenante.</p> <p>« L'enclos du Médaillon » : cette parcelle attenante à la maison, restaurée en 2007, serait un lieu propice pour aménager <u>une aire naturelle de camping</u>, pour une quinzaine d'emplacements, avec un bloc toilette amovible, de type « forain » (avec douches + éviers). Quelques travaux d'aménagement d'ombrage et de brise vent, artificiel dans un premier temps, puis naturel (par plantation), seront nécessaires pour le confort des usagers. <u>La restauration</u> se ferait à la Maison du Médaillon, équipée pour cela d'une cuisine ad hoc et d'une salle commune pour les repas (et réunions). Pour des questions de gestion et de contrôle, <u>cette aire naturelle de camping</u> serait réservée en priorité pour l'accueil de <u>groupes constitués et identifiés</u> et occasionnellement pour des clientèles individuelles.</p> <p>Pour ces 2 unités d'hébergement (maison et enclos du médaillon, , les WC seraient de type « latrines sèches » construites à l'extérieur</p>
<p>Logement pour le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permanent (Directeur du Centre), - saisonnier (animateurs, cuisiniers, etc.) 	<p>Option 1 : L'annexe de la Maison Bourguiba (surface H.O : 100 m²), située en arrière du bâtiment principal pourrait être aménagée pour le logement du <u>Directeur</u> ; comprenant : 2 chambres doubles + salle d'eau + cuisine + salle de séjour + 1 latrine sèche (en extérieur).</p> <p>Option 2 : la chambre de passage (4 lits) de la « maison au médaillon » peut être affectée à l'<u>hébergement du personnel saisonnier</u>, notamment les adultes encadrant les jeunes logeant en camping à « l'enclos du Médaillon »</p> <p>Option 3 : l'ancienne école, dans laquelle pourraient être aménagées des chambres (simples et/ou doubles) pour le <u>personnel saisonnier</u> avec salle d'eau commune et latrines sèches (en extérieur).</p>

¹⁷ Voir en annexe 1 – carte 6 : le plan général de mise en tourisme de La Galite

¹⁸ Voir en annexe 5 - plans 2 à 4 : les plans d'aménagement préconisés pour la Maison Bourguiba et ses annexes.

¹⁹ En France, une **aire naturelle de camping** est un camping saisonnier et au confort modeste, répondant à certaines caractéristiques fixées par l'administration : nbre d'emplacements (25 maxi) , taille minimum (1 ha), fonctionnement saisonnier (6 mois maxi), obligation de revenir dans son état initial, sans rien laisser après sa fermeture..

²⁰ Voir en annexe 5 - plan 5 : le plan d'aménagement préconisé pour la Maison au Médaillon

De. Visu

Salles de réunions et d'ateliers (travaux pratiques)	Option 1 : Chaque unité d'hébergement (Bourguiba et Médaillon) disposera d'une salle commune qui pourra servir à ces usages Option 2 : les salles de classe de l'ancienne école ²¹ seraient les plus adaptées à ces usages, sans transformation particulière. Remarque : si la population de l'île venait à comprendre des enfants scolarisables, ces salles pourraient également resservir de salle de cours, l'accueil de groupe étant principalement circonscrit aux périodes de vacances scolaires.
Locaux techniques -Stockage du matériel d'animation utilisés pour les séjours : matériel de chantier et de débroussaillage, embarcations (canot semi rigide, kayak de mer), matériel de jeux, etc. -Laverie collective	Option 1 : affectation à cet usage d'une des maisons vacantes du « quartier domestique d'habitation », si possible proche de l'école qui devait devenir le « centre pédagogique » de l'île. A priori, cet usage devrait nécessiter de simples travaux de mise en sécurité (fermetures) et d'étanchéité du bâtiment retenu . Option 2 : une partie du préau de l'ancienne école pourrait être affecté à cet usage, après cloisonnement
Terrain de sports Avec aire de jeux collectifs (mini foot, volley, basket)	L'esplanade située devant la Maison Bourguiba, serait le lieu idéal pour cet équipement sportif Autre site possible : aire devant l'école

En conclusion :

Dans un premier temps, l'aménagement de la « maison au médaillon » (n° 10) en unité d'hébergement et de restauration, complété par la création dans son enclos attenant, d'une aire naturelle de camping, permettrait de disposer **d'une capacité d'accueil d'une vingtaine de personnes** (stagiaires + personnel encadrant).

La restauration sommaire d'une maison du quartier domestique d'habitation permettrait de disposer d'un local technique de stockage, le cas échéant.

Cette solution ne peut être que provisoire puis complémentaire à la création :

1. **d'une véritable unité d'hébergement collectif**, permettant d'accueillir des groupes dans des conditions optimum de confort, **comme cela est préconisé pour la Maison Bourguiba.**
2. **d'un véritable centre pédagogique**, permettant d'organiser dans des conditions également optimales des ateliers et travaux pratiques ainsi que des réunions, **comme cela est préconisé pour l'ancienne école .**

Dans un second temps, la transformation de la Maison Bourguiba en gîte de groupe, type « Auberge de Jeunesse », avec son aire de sports aménagée permettrait de doter l'île d'une unité d'hébergement collectif, performante, attrayante et réellement concurrentielle.

Cet aménagement permettrait en effet de pouvoir accueillir **des groupes d'une vingtaine de personnes et leurs accompagnants** dans des conditions de confort et de sécurité optimales pour l'île, quelque soit les conditions météorologiques.

L'aménagement de son annexe permettrait également d'assurer **un logement correct au Directeur** de cette unité d'hébergement et sa famille, sachant que ce responsable serait appelé à séjourner sur l'île une bonne partie de l'année, avant, pendant et après la saison touristique.

Au final, l'aménagement de ces 2 sites (« maison Bourguiba » et « maison au médaillon » permettrait de disposer d'une capacité d'accueil maximum d'une cinquantaine de personnes, accompagnateurs compris, soit l'équivalent de 2 à 3 groupes reçus simultanément.

Dans un troisième temps, l'aménagement de l'ancienne école en centre pédagogique avec salles de réunions, ateliers de travaux pratiques, salle de documentation, logements pour employés saisonniers et personnel d'encadrement finaliserait la mise aux normes internationales de La Galite pour l'accueil de groupes, **lui permettant de se positionner et de devenir un véritable « centre de rencontres et d'échanges méditerranéens sur l'environnement et la biodiversité ».**

²¹ Il n'aura pas été possible de visiter l'école durant la mission et nous n'avons pas pu disposer de relevés des surfaces pour apprécier les caractéristiques architecturales de ce bâtiment.

Les hébergements individuels

Rappel des clientèles concernées : familles, visiteurs, scientifiques, etc.

Capacité d'accueil maxi : 40 personnes

Descriptif	Ressources de La Galite
Hébergement collectif de type « Auberge de jeunesse » ou « gîtes de groupe », en pension complète	<p>Affectation à cet usage de « la Maison Bourguiba », notamment son aile indépendante qui disposera de 4 chambres doubles avec salle d'eau collective.</p> <p>Cela ne pourra se faire qu'en fonction des disponibilités, la priorité étant l'accueil de groupes</p> <p>Dans ce cas, les personnes devront être en pension complète, car elles n'auront pas la possibilité de faire leur cuisine, ce choix permettant de rentabiliser l'unité de restauration et le salaire du cuisinier.</p>
Aire naturelle de camping (Sans restauration)	<p>L'option d'ouvrir cette aire naturelle de camping à une clientèle individuelle ne devrait être qu'occasionnelle car la gestion de ce type de clientèle peut devenir problématique. Cette possibilité de camping doit être réservée en priorité à des groupes constitués, bien identifiés (jeunes avec encadrement, clients des clubs de plongée, etc.)</p>
Gîtes ruraux indépendants	<p>Suivant la montée en puissance de la notoriété de l'île de La Galite, il est prévisible que les demandes de séjours individuels augmenteront.</p> <p>A cet effet, il pourra être envisageable d'aménager progressivement, en fonction de la demande, certaines maisons situées dans le quartier domestique d'habitation et qui présenteraient un intérêt dans ce sens : belle vue, terrasse, accessibilité, ombrage, etc.</p> <p>Ces gîtes doivent être aménagés simplement pour rester dans l'esprit de l'île et des habitants qui ont construit ces maisons. Quelques effets décoratifs peuvent être recherchés en s'inspirant pour cela des traditions des galitois qui soignaient tout particulièrement : le choix des carrelages et des faïences (carreaux de ciment peint, terrazzo, azulejos), les couleurs (frises), les huisseries (en bois avec moulures), mais aussi les extérieurs (treilles ombrageantes, fleurs en pots, plantes odorantes, etc.).</p> <p>Pas d'électroménager sophistiqué, consommateur d'énergie et pouvant poser un problème d'entretien, mais seulement gazinière avec four. Pour laver le linge, laverie collective commune avec le centre d'hébergement collectif.</p> <p>Chaque gîte doit pouvoir disposer d'un coin cuisine, de chambres indépendantes, d'une salle d'eau avec douche « écologique » à économie d'eau, de WC si possible de type « latrines sèches » pour économiser l'eau et se mettre en phase avec l'image « écologique » de ce tourisme.</p> <p>Gîte de pêche : dans le cas du développement du « pécaturisme », un voire plusieurs gîtes pourraient être particulièrement dédiées à ce type de clientèle, avec un aménagement et une décoration adaptés. Ce(s) gîte(s) pourrai(en)t alors être idéalement aménagé(s) dans le « quartier littoral », en particulier la maison 29.</p> <p>Gîtes « Panda » : ce label éco responsable mis en place par le WWF est particulièrement bien adapté au cas de La Galite et devrait être recherché en priorité.</p>
Chambres et tables d'hôtes	<p>Ce type d'hébergement très en vogue en Europe (les Beds & Breakfast) tend à se développer en Tunisie et au Maroc.</p> <p>Dans le cas de La Galite, seuls de véritables habitants de l'île, travaillant sur et de l'île, pourraient s'y engager. Ces personnes n'existent pas actuellement.</p> <p>Cette formule pourrait être adoptée par les agriculteurs sachant toutefois que cette activité demande à la fois beaucoup de disponibilité de la part des hôtes et une maison adaptée, suffisamment grande pour garantir une certaine intimité aux hôtes et aux clients.</p> <p>Il est fort improbable que de futurs agriculteurs puissent réunir l'une ou l'autre de ces conditions, la gestion d'une exploitation agricole de type maraîchère et le bâti disponible ne s'y prêtant pas.</p> <p>Par contre, il peut être envisagé que ces agriculteurs assurent la gestion des gîtes (accueil et remise des clés, ménage, blanchisserie, petit entretien, plats cuisinés, etc.), en relation avec l'organisation gestionnaire du centre collectif.</p>

En conclusion, la formule du « gîte rural » semble la mieux appropriée pour accueillir cette clientèle individuelle, en raison principalement de :

- ✓ l'esprit des lieux : faire revivre et « vivre » le village ;
- ✓ les infrastructures en place : nombreuses maisons vacantes de faibles capacités ;
- ✓ aux clientèles potentielles et au positionnement touristique de l'île axé sur le repos, la détente, le ressourcement, la découverte ;
- ✓ sa relative facilité et simplicité de gestion, les tâches hôtelières (ménages, services) étant circonscrites à l'arrivée et au départ des clientèles, celles-ci étant ensuite autonomes durant leurs séjours ; les capacités techniques nécessaires pour cette gestion peuvent rapidement s'acquérir dans le cas d'un responsable non professionnel (par exemple, un agriculteur).

De. Visu

- ✓ des revenus complémentaires pour les personnes qui auront la charge de cette gestion, agriculteurs et/ou organisme gestionnaire, facteur de pérennité de leurs activités.

De plus cette formule permet d'augmenter progressivement la capacité d'accueil, donc les travaux de réhabilitation des logements vacants, donc les investissements et financements nécessaires, en suivant l'évolution de la demande. .

Dans tous les cas, le développement du parc de gîtes ruraux » sera limité à terme en fonction des ressources limitées (eau, énergie) ; sachant que la fréquentation de l'île par une clientèle individuelle ne doit pas se faire au détriment des clientèles « groupes » - qui doit rester la cible prioritaire compte tenu de son impact en terme pédagogique et de sensibilisation et sa plus grande facilité de contrôle et d'encadrement (notamment en rapport avec les objectifs de conservation et de protection de l'APAL).

Sachant que la limite des ressources en eau est estimée à 150 à 200 résidents jour et en se basant sur :

- ✓ un objectif d'une cinquantaine de personnes accueillies en séjours « groupes » (« clients » et encadrants),
- ✓ une soixantaine de résidents permanents et saisonniers : militaires, agents permanents et saisonniers de l'APAL, employés « touristiques » saisonnier, employés d'entreprises travaillant temporairement sur l'île, etc,
- ✓ une soixantaine de pêcheurs réguliers en saison au port + une douzaine de plaisanciers en escale (ils consomment moins d'eau que les résidents mais un peu quand même),
- ✓ sans compter la ou les familles d'agriculteurs nécessaire pour assurer l'approvisionnement de ces personnes en produits frais ;

soit un total de 140 à 150 résidents jour, on se rend compte qu'actuellement la marge d'évolution est faible pour accueillir une clientèle individuelle, en gîte ou en camping.

Cette marge peut évoluer positivement en fonction :

1. des mesures qui seront prises pour économiser les ressources en eau de l'île : réhabilitation des sources de captage, des citernes et du réseau d'adduction d'eau, développement des latrines sèches, douches « écologiques », récupération des eaux de pluies (citernes), etc. ;
2. du niveau de sensibilisation des habitants à une gestion économe de l'eau (douches, vaisselles, lessives, etc.)
3. de l'évolution de la population militaire résidente : en augmentation, cela rendra difficile la mise en tourisme de l'île, stable, elle crée un statu quo peu propice à l'essor de l'accueil de clientèles individuelles en formules « gîtes », en diminution, elle crée des conditions plus favorables : moindre pression sur l'eau, mise en vacance de logements.

A court terme, en raison de la situation actuelle, il semble peu réaliste de prévoir rapidement la création de gîtes ruraux.

Cette formule ne pourra être développée qu'une fois la mise en tourisme de l'île bien assise, les préalables suivant étant réalisés :

1. la mise en sécurité des ressources en eau par le choix de solutions adaptées à ces enjeux (captage, adduction, assainissement)
2. la montée en puissance de la promotion de l'île en ciblant dans un premier temps les clientèles n'ayant pas besoin d'hébergements : clubs de plongée, plaisanciers
3. le solutionnement des problèmes de liaisons avec le continent : transport et télécommunication (GSM dans un premier temps, Internet à suivre)
4. la réalisation des équipements d'hébergement collectifs et leur fonctionnement stabilisé, avec un opérateur gestionnaire qualifié et fiable : en premier lieu, la « maison au médaillon » et son aire naturelle de camping, puis la « maison Bourguiba », si celle ci vient à être libérée par les militaires,

Dans un premier temps, il sera toujours possible de « tester » la réaction du public individuel en accueillant dans la limite des places disponibles, des visiteurs sur l'aire naturelle de camping de « l'enclos au médaillon » ou dans le gîte de groupe de la « Maison Bourguiba ».

De. Visu

Remarque : la **réhabilitation des maisons ruinées du quartier « écotouristique »** tel que préconisée dans le rapport d'Alain Freydet ne semble pas envisageable d'un point de vue économique, compte tenu de l'importance et donc du coût de ces travaux, en rapport avec la brièveté de la saison touristique . En tout état de cause, cette option doit être écartée dans un premier temps, quitte à la reprendre ultérieurement le cas échéant.

6.2 LES AUTRES EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS STRUCTURANTS POUR LA MISE EN TOURISME DE LA GALITE

Si l'hébergement est une condition essentielle à la mise en tourisme de la Galite compte tenu de son éloignement et de l'obligation d'assurer des conditions de séjours optimales aux clientèles ciblées, adaptées au contexte particulier de l'île, leurs réalisations ne suffisent pas. D'autres équipements et aménagements sont nécessaires, dont :

- ✓ Les équipements d'accueil du public
- ✓ Les aménagements touristiques pour la découverte de l'île
- ✓ Les équipements spécifiques à certaines « clientèles »
- ✓ Les ressources vitales (eau, assainissement, énergie, alimentation)

Les équipements d'accueil du public

Recevoir le public dans de bonnes conditions pour lui donner les clés de compréhension et d'interprétation de cet espace original, l'amener à adhérer et à respecter le travail de préservation et de conservation entrepris par son gestionnaire et ses habitants, faire évoluer son sens des responsabilités pour devenir un éco citoyen actif, sont des objectifs majeurs de la mise en tourisme de l'île, son intérêt transcendantal et in fine, les conditions de sa réussite et de sa pérennité.

Cet accueil nécessite des équipements adaptés mais surtout un état d'esprit et la mobilisation de moyens humains qui relèvent prioritairement du gestionnaire du site, l'APAL.

Les opérateurs touristiques ou associés devront bien sûr adhérer à cet objectif d'accueil responsable et conforter le travail du gestionnaire, mais c'est bien l'APAL qui devra donner la mesure et le tempo des choses.

Un pôle d'accueil et de gestion situé en bordure du littoral est en cours d'aménagement par l'APAL : la maison n° 3 deviendra un point d'accueil du public, comprenant comptoir d'accueil, murs d'expositions, toilettes.

Ce dispositif devrait être complété par l'installation d'un Panneau d'Information Services dans le bâtiment 24, situé à côté du débarcadère « est ».

Ce dispositif apparaît tout fait judicieux et sera à même de répondre aux besoins des visiteurs ; situé à l'entrée du village, sur un lieu de passage incontournable – si tant est que le débarcadère puisse être restauré et devenir opérationnel – non loin de la Maison Bourguiba il ouvre bien les portes de l'île à qui l'abordera (visiteurs, plaisanciers, séjournants).

Il est recommandé de disposer dans ce bâtiment d'accueil quelques éléments remarquables du dépôt lapidaire de l'île pour illustrer la richesse du site et donner envie aux visiteurs de passage d'aller à sa découverte, y compris à l'éco musée prévu en haut du village.

Les aménagements touristiques pour la découverte de l'île

L'interprétation de l'île par ses visiteurs nécessite des aménagements adaptés pour les guider, les orienter , faciliter leur cheminement au plan matériel (sécurité) et intellectuel (compréhension).

Comme pour le pôle d'accueil et de gestion, l'APAL a planifié en ce sens avec l'aide du Conservatoire du Littoral un dispositif qui apparaît tout à fait apriori :

- ✓ Des sentiers d'interprétation sur les espaces naturels et autour du village,
- ✓ l'aménagement d'un quartier « éco musée » avec la création d'un dépôt lapidaire dans les maisons 18 et 19
- ✓ l'aménagement d'un verger collection et d'un jardin conservatoire
- ✓ le balisage des sites, par de discrets panneaux d'interprétation.

En l'état actuel de l'activité touristique et pour plusieurs années sans doute, ce dispositif devrait amplement suffire pour répondre aux attentes des visiteurs et qualifier correctement la mise en tourisme

De. Visu

de la Galite, sachant que la majorité des visiteurs seront des « groupes » encadrés qui recevront une information adaptée.

Les recommandations qui peuvent être faites sur ce dispositif concernent principalement des questions de priorité :

1. **garantir un bon niveau de sécurité et de confort des cheminements proposés (la voirie du village et les sentiers) et des sites visités (par une cristallisation des ruines)**, pour prendre en compte les caractéristiques de l'île (relief, chaleur, vent) et en ayant à l'esprit le souci de limiter les risques d'accidents (chutes, foulures, etc.) qui seront toujours délicats à traiter en raison de l'éloignement. Cette préoccupation de sécurité devra être présente lors de la réalisation de ces aménagements mais également par une organisation régulière et pérenne de leur entretien.
2. **Aménager sans trop tarder le « sentier de la crête de la Garde »** plus accessible (dénivelé, temps de parcours) que le sentier actuel du Faucon tout en offrant de très beaux panoramas sur le village et la Plaine avec une possibilité de lecture des paysages de l'île très intéressante, donnant à mieux comprendre son occupation humaine au fil du temps.

Il est recommandé d'aménager un cheminement de retour vers le village plus accessible que celui proposé dans le plan de gestion, celui indiqué dans le document passant par des endroits relativement escarpés, donc dangereux.

Une table d'interprétation des paysages, judicieusement placée sur ce parcours compléterait utilement ce sentier

3. **Aménager le « sentier du littoral » et celui menant du quartier éponyme au cœur du village**, car ces sentiers constituent des axes importants de cheminement pour lier ces deux « zones de vie » de l'île .
4. **Planifier et organiser ces travaux de débroussaillage, de cristallisation des ruines, d'entretien, en tenant compte du fait qu'ils peuvent constituer des « ateliers » tout à fait adaptés aux objectifs des chantiers internationaux** - sous réserve bien entendu d'aménagement de ces chantiers en terme de sécurité.

Remarque : ce type de travaux constituent généralement une des trames principales des chantiers internationaux, les jeunes aimant s'investir physiquement et utilement pour l'environnement.

La réalisation de ces chantiers seraient de plus un facteur d'adhésion fort pour ces jeunes, et donc un outil dynamique de promotion de l'île, en retour, vers leurs familles et entourages (promotion par le bouche à oreille).

Les équipements spécifiques

1. **Le local technique pour la plongée** (bâtiment 23), prévu dans le plan d'aménagement de l'île permettra d'organiser cette activité dans de bonnes conditions, que ce soit pour les missions scientifiques de l'APAL, les activités proposées dans le cadre des séjours internationaux ou pour les clubs de la côte organisant des sorties sur le site.
Outre des espaces de séchage et de rangement du matériel, ce local devrait pouvoir disposer d'un compresseur pour la recharge des bouteilles et d'un petit atelier d'entretien.
Un caisson hyperbare serait utile, à la fois pour les pratiquants mais également pour la sécurité des pêcheurs de corail.
2. **Un espace de rangement pour les kayaks et leur embarcation de sécurité** devra être prévu en bord de mer, si possible à côté du bâtiment 23.
3. **Des « aires sportives » devront également être aménagées**, si possible sur l'esplanade jouxtant la Maison Bourguiba et devant l'école, comprenant : aire en terre pour mini foot - volley ball – pétanque, aire cimentée pour basket. Ces équipements seront utiles pour la détente mais également pour créer un lien « social » entre îliens, pêcheurs et visiteurs.
4. **au moins un sentier sous marin** devrait être aménagé par l'APAL pour permettre une découverte pédagogique et en sécurité (pour le milieu et les pratiquants) des richesses sous marine de l'île²².
5. **Une laverie collective de référence « écologique »** est à prévoir pour l'ensemble des usagers touristiques (centre collectif, camping, gîtes). Son emplacement idéal serait dans l'ancienne école situé au centre du quartier d'habitations.

²² Voir pour exemple, en annexe 10.7 - fiche 41 qui présente l'expérience du « sentier sous marin de Port Cros » (Baie de la Pallud) , en France.

6.3 LA CREATION D'UNE FERME AGROECOLOGIQUE PILOTE

La création de cet équipement se justifie d'un point de vue écologique, économique, social, pédagogique, expérimental, mais également marketing (image et notoriété). Elle doit permettre

- 1. une mise en valeur et l'entretien des espaces agricoles de l'île** : valorisation de la biodiversité, protection contre les incendies, lutte contre l'érosion des sols, réalimentation des nappes phréatiques, etc.)
- 2. un approvisionnement en produits frais des résidents** (îliens et visiteurs) à moindre coût écologique et économique (transports) .
- 3. un espace d'expérimentation et de démonstration des techniques agro écologiques** en rapport d'une part avec les programmes de l'APAL (verger conservatoire) et d'autre part, avec les travaux de recherche menés par les instituts tunisiens et leurs partenaires (par exemple INRAT et CIRAD)²³
- 4. La fixation de nouveaux îliens vivant sur et par l'île**, facteur d'équilibre social. Dans un premier temps, cette installation ne sera sans doute pas permanente à l'année mais seulement saisonnière, avec quelques temps de présence échelonnés en période froide pour l'entretien et la préparation des sols et semis.

Cette exploitation agricole serait de type familial, d'une taille suffisante pour assurer l'approvisionnement en produits frais de l'île (au moins en saison touristique) et garantir sa pérennité économique.

Les productions à envisager seraient donc en priorité : le maraîchage, l'arboriculture (fruits, olives), le petit élevage de basse cour (œufs et poulets).

D'autres productions pouvant trouver des débouchés commerciaux auprès des visiteurs et sur les stations touristiques du littoral (Tabarka, Bizerte) seraient souhaitables pour assurer un complément de revenus : miel, plantes aromatiques et médicinales, huile d'olive, fleurs séchées.

La gestion d'une partie du parc des gîtes ruraux serait aussi un complément de revenus appréciable pour l'agriculteur. .

La localisation de cet exploitation agricole serait idéalement située en récupérant une des maisons 37 ou 38 située en haut du village, à proximité des vergers et de la plaine. Elles sont cependant actuellement occupées par des familles de militaires.

Remarque : la création de cette ferme nécessite une gestion rigoureuse des ressources en eau de l'île pour garantir l'irrigation des cultures.

Toutefois l'option agrobiologique faisant appel à des techniques adaptées (paillage, fumure, voilage captant) nécessite moins d'eau qu'une exploitation conventionnelle. D'autre part, l'hygrométrie naturelle de l'île serait assez favorable : les anciens Galitois témoignent que les tomates poussaient naturellement dans la plaine, avec cette seule hygrométrie et une bonne fumure ;

Néanmoins, pour garantir cette ressource hydrique agricole, **il est fortement recommandé d'adopter un système d'assainissement collectif permettant la récupération des eaux usées** pouvant servir à cette exploitation, comme cela est préconisé par les spécialistes (voir étude de Vincent Riou – juillet 2009).

6.4 LE PESCATOURISME

La création de cette nouvelle activité touristique, inédite en Tunisie et au Maghreb, nécessiterait une étude de faisabilité à part entière pour voir comment elle pourrait s'adapter au contexte tunisien et Galitois, à la fois au plan socioéconomique, réglementaire et technique.

Elle pourrait offrir une source de revenus complémentaires intéressante pour les artisans pêcheurs de la côte, et pour ce qui nous intéresse, pour ceux fréquentant la Galite.

- ✓ Au plan socio-économique, il faudrait savoir si l'organisation traditionnelle de la pêche et les acteurs locaux seraient disposés et en capacité de se transformer en « guide de pêche » pour embarquer des clients « touristes » sur leurs bateaux et sites de pêches : questions de motivation et de communication, principalement.

²³ Voir à ce propos, en annexe 7, les fiches 7 et 8

De. Visu

- ✓ Au plan réglementaire, cette activité nouvelle fait appel à la fois au domaine de la pêche et du transports de passagers : en Europe, il semble que ce soit le problème le plus délicat à résoudre, qu'en serait-il en Tunisie ?
- ✓ Au plan technique, il faudrait savoir si les embarcations et les techniques de pêche se prêtent à une activité de loisirs : problèmes de sécurité, de déplacements et d'espace.

Au plan marketing, ce produit nouveau, qui allie activités sportives, connaissances d'un métier particulier et d'un milieu naturel attirant (la mer) et contacts avec ces acteurs, répond bien à l'évolution de la demande touristique et est sans doute promu à un bel avenir. Les expériences italiennes qui ont près de vingt ans, et celle toute récente de la France, le montrent bien.

Il semble donc judicieux de voir ce qu'il en deviendrait en Tunisie qui possède déjà une bonne image en terme de métiers de la mer (comparé aux autres pays du Maghreb).

La Galite, en connection avec Tabarka et Bizerte, pourrait alors devenir un site pilote expérimental.

6.5 LA QUESTION DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Cette ressource rare est le principal facteur limitant de la mise en tourisme de l'île.

Mieux elle sera gérée, plus il sera possible de garantir une capacité de fréquentation touristique optimale de l'île garant de la rentabilisation des équipements et de leur fonctionnement.

Sans entrer dans des calculs économiques précis - qui ne rentraient pas dans le champ de cette expertise mais qui devront faire l'objet d'une étude spécifique - il paraît certain que le seuil de rentabilité de l'activité touristique se situera dans un « équilibre » judicieux entre l'accueil de groupes (maisons « Bourguiba » et « médaillon » + camping) et l'accueil « individuels (aire naturelle de camping du « médaillon » et gîtes ruraux)., avec un niveau optimal de fréquentation durant la saison haute touristique (juillet-août) **d'une centaine de personnes jours** (soit environ 6000 journées vacances), répartis pour moitié entre ces deux types de clientèles.

Cette estimation prend en compte le fait qu'en terme de fonctionnement, la location de gîtes est plus lucrative et plus rentable que l'accueil de groupes, avec moins de personnel.

Par ailleurs, il faut rappeler que la gestion du parc de gîtes peut également conforter la rentabilité de l'exploitation agricole dans la mesure où l'exploitant (ou son conjoint) y serait associé (pour l'accueil et l'entretien).

Ce niveau de fréquentation (100 personnes jour), à la fois modeste au plan marketing mais élevé par rapport aux ressources en eau, impose une gestion rigoureuse de cette ressource pour garantir ce seuil.

Les pistes possibles pour cela ont déjà été évoqué à différents chapitres de ce rapport et ont fait l'objet d'études spécifiques :

- 1. Améliorer l'alimentation des nappes et les capacités des sources :** le développement de l'agriculture, la restauration des terrasses agricoles, la construction de diguettes antiérosives, le nettoyage des sources, sont des mesures qui vont dans ce sens – certaines peuvent faire l'objet d'ateliers bénévoles dans le cadre des chantiers internationaux.
- 2. Améliorer les points de captage et les protéger des sources de pollution**
- 3. Réhabiliter le circuit de distribution d'eau, des réservoirs aux habitations** pour stopper les fuites
- 4. Organiser un système de latrines sèches**, au moins dans tous les lieux recevant un public sensibilisé et motivé pour les utiliser correctement : bâtiment touristique, logement du personnel de l'APAL, ferme agroécologique, etc.
Ce système offre également l'avantage de pouvoir recupérer une fumure organique très riche pour l'agriculture, ce qui viendra compenser en partie l'absence d'animaux domestiques en nombre sur l'île.
- 5. Equiper les logements de douches écologiques à consommation d'eau réduite** . Il existe plusieurs solutions techniques allant de la douchette écologique à la cabine de douche avec système de régulation - voire de recyclage d'eau - qui permettent de substantielles économies d'eau, jusqu'à 50 %.

De. Visu

6. Opter pour un système d'assainissement des eaux par filtration ou lagunage qui permet une récupération des eaux en fin de cycle pur des usages agricoles : irrigation .

6.6 LA QUESTION DE L'ENERGIE

Actuellement, la principale source d'énergie est l'électricité fournie gracieusement aux habitants par la Marine Nationale grâce à un groupe électrogène actuellement surdimensionné et qui peut donc garantir à court, voire moyen terme, l'électricité nécessaire aux besoins touristiques. L'usage de bouteille de gaz semble généralisé pour la cuisine.

Un bilan énergétique devra cependant être réalisé pour connaître les besoins en énergie que demandera le développement des activités d'accueil touristique et identifier les ressources alternatives les plus appropriées pour y répondre.

Dans l'esprit de l'île, il faudra rechercher de préférence des solutions renouvelables, éoliennes et solaires : photovoltaïque et thermodynamique (pour la production d'eau chaude, comme cela est le cas pour les douches publiques).

6.7 LA QUESTION DU TRANSPORT ET DES TELECOMMUNICATIONS

Le traitement de ces deux points est un préalable à la mise en tourisme de l'île.

Concernant le transport, une solution peut être trouvée en distinguant les différentes catégories d'usagers : opérateurs gestionnaires et leur personnel, d'une part et touristes, d'autre part .

- ↳ **Pour les opérateurs et leur personnel**, qui auront à faire des allers-retour dans le cadre de leur travail, il serait souhaitable qu'ils puissent bénéficier pour eux et leurs effets personnels du moyen de transport que l'APAL doit acquérir prochainement, dans le cadre d'une convention ad hoc et si possible à titre gracieux ou tarifs négociés. .

Concernant le transport de leurs marchandises (approvisionnement, matériel, etc.), ces opérateurs devront soit passer des accords avec les transporteurs ou, pêcheurs de la côte, soit utiliser les transporteurs conventionnés par l'APAL.

- ↳ **Pour les touristes**, il serait souhaitable que l'APAL puisse conventionner des transporteurs (si possible, un de Bizerte et un de Tabarka) sur des tarifs négociés pour assurer la continuité géographique entre La Galite et leur port d'attache, pour des transports des visiteurs, organisés à la demande.

Concernant les télécommunications

- ↳ **Pour la liaison GSM**, indispensable pour une question de sécurité, mais également pour la prise de réservation et de commande, ce problème doit pouvoir être réglé par l'intermédiaire des services de l'Etat pour inviter un opérateur téléphonique à établir une liaison par GSM correcte entre l'île et le continent.
- ↳ **Pour la liaison internet**, également utile pour les réservations mais également pour le lien social qu'il peut créer, des solutions techniques existent pour l'assurer, par GSM ou par satellite.

7 MODALITES OPERATIONNELLES DE LA MISE EN TOURISME DE LA GALITE (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT).

7.1 UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Différents éléments conduisent à privilégier une stratégie de mise en tourisme de l'île **dans le cadre d'un partenariat Public-Privé** :

1. certaines spécificités de l'île :

- **son statut foncier** : la totalité des terrains et bâtiments sont du domaine privé de l'Etat,
- **son éloignement** , qui surenchérit de manière notable le coût des investissements ;

2. le positionnement marketing préconisé qui possède des dimensions (et des contenus) socioculturels, écologiques et expérimentaux forts ;

De. Visu

3. **ainsi que l'option stratégique pris par l'Etat pour son développement** de ne pas/plus intervenir directement en tant qu'opérateur économique mais d'encourager les initiatives de Partenariat Public Privé.

Remarque : il est à noter que ce mode de partenariat public-privé est déjà préconisé dans le cadre de l'étude de développement touristique du Gouvernorat de Bizerte qui vient de s'achever (voir annexe 4).

Ce partenariat pourrait s'établir ainsi :

- ↳ **l'Etat assure la mise en niveau des équipements de base nécessaires à la mise en tourisme de l'île** : les réseaux (eau, assainissement, énergie), les voiries et appontages, les équipements et aménagements d'accueil du public, les équipements sociaux (logements des travailleurs saisonniers, terrains de sports), ainsi que les premiers équipements d'hébergement : la Maison au médaillon et son aire naturelle de camping, éventuellement tout ou partie du parc de gîtes ruraux.
- ↳ **le secteur privé assure la mise à niveau de l'hébergement collectif** (la Maison Bourguiba), le cas échéant dans le cadre d'un bail emphytéotique ou équivalent .

Remarque : le cas de la ferme pilote agro écologique est à étudier plus finement dans le cadre d'une étude de faisabilité technico-économique.

7.2 IDENTIFICATION DES PARTENAIRES ET MODES DE GESTION

Le(s) gestionnaire (s) du centre d'hébergement collectif et des activités pédagogiques

En prenant en compte les spécificités du positionnement marketing préconisé qui a une forte dominante sociale, il apparaît souhaitable de privilégier la recherche **d'un opérateur gestionnaire relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire**²⁴, habitué à gérer des centres d'accueil et à organiser des séjours internationaux (chantiers internationaux, rencontres inter culturelles, etc.)

Proche des réalités sociales du terrain, sensibilisés par nature et vocation aux préoccupations de protection et de préservation de l'APAL, disposant le plus souvent adhérents à des réseaux internationaux, possédant une solide expérience de gestion d'activités en direction de la jeunesse, habitués à travailler en relation avec les administrations, ces organisations semblent donc les plus aptes à répondre aux attentes de l'APAL et aux objectifs d'une mise en tourisme durable de La Galite.

Dans le champ des organisations tunisiennes identifiées dans le cadre de cette expertise, **la Fédération Tunisienne des Auberges de Jeunesse** (ATAJ)²⁵ semble la mieux adaptée à cette mission, ayant la reconnaissance des Autorités, la pratique de la gestion d'équipement d'accueil (y compris à Bizerte), étant également intégré dans un réseau international.

Par contre, cette fédération ne semble pas avoir de pratique en terme d'organisation de chantiers internationaux, ni des compétences dans le développement durable, l'environnement, l'écologie. Il faudrait donc qu'elle puisse s'appuyer sur un organisme compétent et expérimenté sur ces sujets.

Nos recherches ont permis d'identifier 2 organisations tunisiennes travaillant spécifiquement dans ces domaines²⁶ :

- ✓ l'Association Tunisienne d'Action Volontaire (ATAV),
- ✓ l'Association Jeunes Science de Tunisie (AJST).

Le montage idéal serait donc un partenariat entre, d'une part, une organisation responsable et gestionnaire des équipements (centre hébergement et son unité de restauration, y compris, le cas échéant le parc de gîtes ruraux)) et d'autre part, une organisation responsable du contenu pédagogique et des animations des séjours.

²⁴ Voir en annexe 9 – fiche 12 une présentation de ce secteur en Tunisie

²⁵ Voir en annexe 10.2 – fiches 20 et 21 une présentation de l'ATAJ et de SOTUTOUR

²⁶ Voir également en annexe 10.1 -fiches 15 et 16 une présentation de ces 2 associations.

De. Visu

Ce partenariat tunisien devrait pouvoir s'inscrire dans le cadre **d'un partenariat international** avec des organisations issues des pays du pourtour méditerranéen (Espagne, France, Italie), portant à la fois sur :

- ✓ l'assistance technique (transfert de compétence, formation)
- ✓ La coproduction de séjours thématiques et leur promotion au sein de leurs réseaux nationaux,
- ✓ voire une co-gestion en phase de démarrage, dégressive dans le temps.

En effet, il existe de nombreuses organisations, notamment en France, mais aussi dans les autres pays méditerranéens, qui possèdent une solide expérience en la matière et qui pourraient être intéressées par ce projet, pour sa dominante « environnementale », sa dimension expérimentale dans le Développement Durable, sa vocation internationale et bien sûr, les caractéristiques propres de l'île, qui séduit tous les amoureux de la Nature qui l'ont abordée.

Dans le champ des expériences françaises, **le modèle des CPIE (Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement)** semble bien adapté au contexte de La Galite et pourrait servir de référence en l'adaptant au contexte tunisien, éventuellement dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Fédération Nationale²⁷.

Ces CPIE sont des associations qui agissent sur leurs territoires d'implantation en se positionnant sur l'entrée environnementale du développement durable.

Ils promeuvent une vision de l'environnement basée sur trois valeurs

- ✓ l'humanisme
- ✓ la promotion de la citoyenneté, de l'engagement citoyen, des démarches participatives et de la concertation
- ✓ le respect de la connaissance scientifique

en mettant trois modes d'actions basées sur le « faire » et le « faire-faire » :

- ✓ chercher
- ✓ développer
- ✓ transmettre

et en privilégiant deux domaines d'activités en faveur du développement durable

- ✓ L'éducation à l'environnement
- ✓ L'accompagnement des territoires .

Dans cet esprit, l'organisation de la mise en tourisme de La Galite se ferait autour d'un concept de **Centre Méditerranéen d'Initiation à l'Environnement** reposant sur une organisation non lucrative pouvant regrouper plusieurs partenaires tunisiens et européens, fédéré autour d'un chef de file tunisien.

Cette organisation recevrait pour mission de l'APAL d'organiser, de gérer et d'animer la mise en tourisme de l'île dans une dimension éducative et pédagogique, proche de l'esprit des CPIE, en bénéficiant pour cela de la mise à disposition (par convention ou location) de l'ensemble des bâtiments nécessaires à cette vocation pour l'hébergement et les activités touristiques.

La recherche d'une coopération méditerranéenne pour cette mise en tourisme de l'île permettrait également , d'abord de profiter des réseaux des partenaires du Nord pour consolider et amplifier la promotion de l'île, mais également d'obtenir sans doute plus facilement des financements internationaux .

La recherche d'opérateurs tunisiens et de partenaires internationaux devront faire l'objet d'un travail de recherche, avec l'organisation de tours de tables, des visites sur le terrain, à La Galite et sur d'autres sites analogues disposant de centres d'accueil associatifs.

Relations avec l'APAL : les relations entre ce ou ces opérateurs gestionnaires et l'APAL devront être fortes et permanentes, s'inscrivant dans un cadre conventionnel .

En effet l'APAL doit pouvoir à tout instant rester maître :

²⁷ Voir la fiche de présentation des CPIE en annexe 10.3 - fiche 25

De. Visu

1. du niveau de fréquentation de l'île pour éviter de dépasser les capacités de charge en matière environnementale et liées aux ressources limitées de l'île ;
2. du choix et des modalités d'intervention des ateliers pédagogiques et des chantiers bénévoles qui constitueront les thématiques principales des séjours et seront encadrés par les opérateurs.

Le(s) gestionnaire(s) du parc des gîtes ruraux

Comme cela l'a déjà été précisé, la gestion de ce parc devrait être confiée de préférence à l'opérateur retenu pour le centre d'hébergement, pour une raison évidente de rationalisation des ressources humaines (pour l'hôtellerie, l'accueil, l'entretien, les animations).et de rentabilité économique (accroissement du chiffre d'affaire).

Cependant, le cas échéant, il serait souhaitable que l'agriculteur ou son conjoint soit associé d'une manière ou une autre à cette gestion afin de lui garantir également des revenus complémentaires mais également un lien social, toujours valorisant.

Le gestionnaire de l'accueil et de l'information du public

Cette fonction très importante puisqu'elle conditionne l'approche du site par les voyageurs et donc leurs comportements et leurs compréhensions des enjeux environnementaux du site et des missions de l'APAL doit rester de la compétence de cette Agence, responsable de ce site protégé..

Il semble en effet difficile, voir risqué, de déléguer à tout autre organisme, y compris à l'opérateur gestionnaire, le soin de porter le message de l'APAL.

Bien que contraignante, cette fonction d'accueil sera aussi très valorisante d'un point de vue humain pour le personnel de l'APAL dont le travail quotidien sera reconnu et encouragé par les visiteurs.

La création du local d'accueil à côté des bureaux de l'APAL est en ce sens très judicieux et devra faciliter cette gestion. Le cas échéant, du personnel saisonnier, salarié et/ou stagiaire, pourra être recruté par l'APAL pour assurer ces fonctions.

Les partenaires gestionnaires des activités de plongée sous marine

Cette activité sera vraisemblablement un des attraits de l'île pour le grand public, générant une fréquentation qui augmentera au fur et à mesure que les populations sous marines se reconstitueront.

Cette activité doit être canalisée pour éviter les débordements, nocifs à la préservation du milieu marin.

Pour cela, il est recommandé qu'elle soit réservée uniquement à des opérateurs conventionnés par l'APAL, sur la base d'une « charte de bonne conduite » comme il en existe déjà à travers le monde²⁸.

La pratique individuelle en bouteille devra être interdite, les pratiquants intéressés devant être orientés vers les clubs tunisiens conventionnés.

L'exploitant agricole de la ferme pilote agroécologique

La création de cette exploitation nécessite **une étude de faisabilité** particulière portant sur les aspects techniques, économiques, juridiques et sociaux.

Compte tenu de sa dimension expérimentale, la collaboration à cette étude de centres de recherche (type INRAT) ou universitaires (comme celui de Jendouba et son antenne de Tabarka) serait souhaitable.

Le Conservatoire du Littoral a mené une expérience similaire pour la mise en valeur de l'île de Quéménès, en Bretagne, dont il serait intéressant de tirer parti pour l'adapter au contexte tunisien : il s'est agi de restaurer une ancienne ferme propriété du Conservatoire et d'y installer par convention et après appel à candidature un couple d'agriculteurs, menant une double activité d'accueil touristique et agricole²⁹.

²⁸ Voir pour exemple, l'organisation de la plongée sous marine sur les sites du Parc National de Port Crau en France : annexe 10.7 - fiches 36 à 41

²⁹ Voir en annexe 10.8 – fiche 42, une présentation de cette expérience

De. Visu

L'exploitant agricole sélectionné devra être d'un bon niveau de formation technique, de type BTS agricole, avec une compétence en agriculture durable (agroécologie), une expérience ou formation en agritourisme étant un plus.

La gestion de cette ferme ne devrait pas forcément nécessiter une présence à plein temps sur l'île toute l'année, mais seulement en saison de productions maraîchères et arboricoles (de mars à octobre) ; le reste de l'année, une présence régulière par cycle de travaux (pour l'entretien et la mise en valeur des terres et des installations) semble suffisante.

7.3 APPROCHE ECONOMIQUE DE LA GESTION DES EQUIPEMENTS PRECONISES, EN TERME DE CHIFFRE D'AFFAIRE

L'objet de cette expertise n'était pas de faire une étude économique de rentabilité de l'activité touristique, qui devra faire l'objet d'une étude spécifique, en fonction des options retenues.

Cependant, une simulation peut être tentée pour donner un aperçu de cette question. Elle sera faite sommairement pour chaque type d'équipement, en terme de chiffre d'affaire prévisionnel calculé sur la base d'une fréquentation également prévisionnelle.

Pour le centre d'hébergement collectif et les chantiers internationaux :

- **Prix moyen du marché pour l'achat d'un séjour en chantiers internationaux** : de 15 à 20 € par jour et par personne, selon le niveau de prestations proposées (hôtellerie et activités). Ce prix ne concerne que les prestations hôtelières et les activités sur place. Il n'inclut pas les subventions de fonctionnement (aides au départ) que peuvent obtenir l'organisation et qui diminuent d'autant ces tarifs de vente.
Ce tarif ne comprend pas les recettes annexes (bar, blanchisserie) qui peuvent être substantielles.
- **Fréquentation optimale en phase de croissance stabilisée** : 1920 journées vacances, réparties sur +/- 4 séjours de 15 jrs pour 18 personnes (en centre) et 8 séjours de 7 jours pour 15 personnes (en camping)
- **chiffre d'affaire prévisionnel**, sur ces bases de calcul : **de 28 800 € à 38 400 €**

Pour l'aire de camping naturelle (en fréquentation collective – hors recettes annexes : bar, blanchisserie, visites guidées et animations, location (kayak, plongée)

- **Tarif moyen du marché** : de 5 à 10 € par jour et par personne.
- **Fréquentation optimale en phase de croissance stabilisée** : 600 journées vacances, réparties sur +/- 10 personnes par jour sur 45 jours
- **chiffre d'affaire prévisionnel**, sur ces bases de calcul : **de 3 000€ à 6 000 €**

Pour la mise en location d'un gîte rural labellisé « Panda » 4 places (en fréquentation individuelle)

- **Tarif moyen du marché pour un gîte 1 épi** (niveau de confort le plus bas) : de 150 à 200 € par semaine.
- **Fréquentation optimale en phase de croissance stabilisée** : +/- 8 semaines
- **chiffre d'affaire prévisionnel**, sur ces bases de calcul : **de 1200 à 1600 €** – hors recettes annexes : bar, blanchisserie, visites guidées et animations, location (kayak, plongée)

Au final, l'activité touristique sur la base d'un centre d'hébergement collectif de 18 lits, de 10 gîtes ruraux de 4 lits et de l'aire naturelle de camping de 15 emplacements pourraient générer **un chiffre d'affaire compris dans une fourchette de 43 800 € à 60 400 €, pour une charge salariale équivalent à 5 équivalents temps plein sur la saison haute (15 juin – 15 septembre)**

8 SCHEMA D'ORGANISATION DE LA MISE EN TOURISME DE LA GALITE

Sur la base de cette expertise des potentialités touristiques de la Galite, des enjeux de sa mise en tourisme et de son positionnement préconisé, il est possible d'établir un schéma d'organisation de sa mise en tourisme.

Ce schéma s'organise autour de 3 pôles interdépendants :

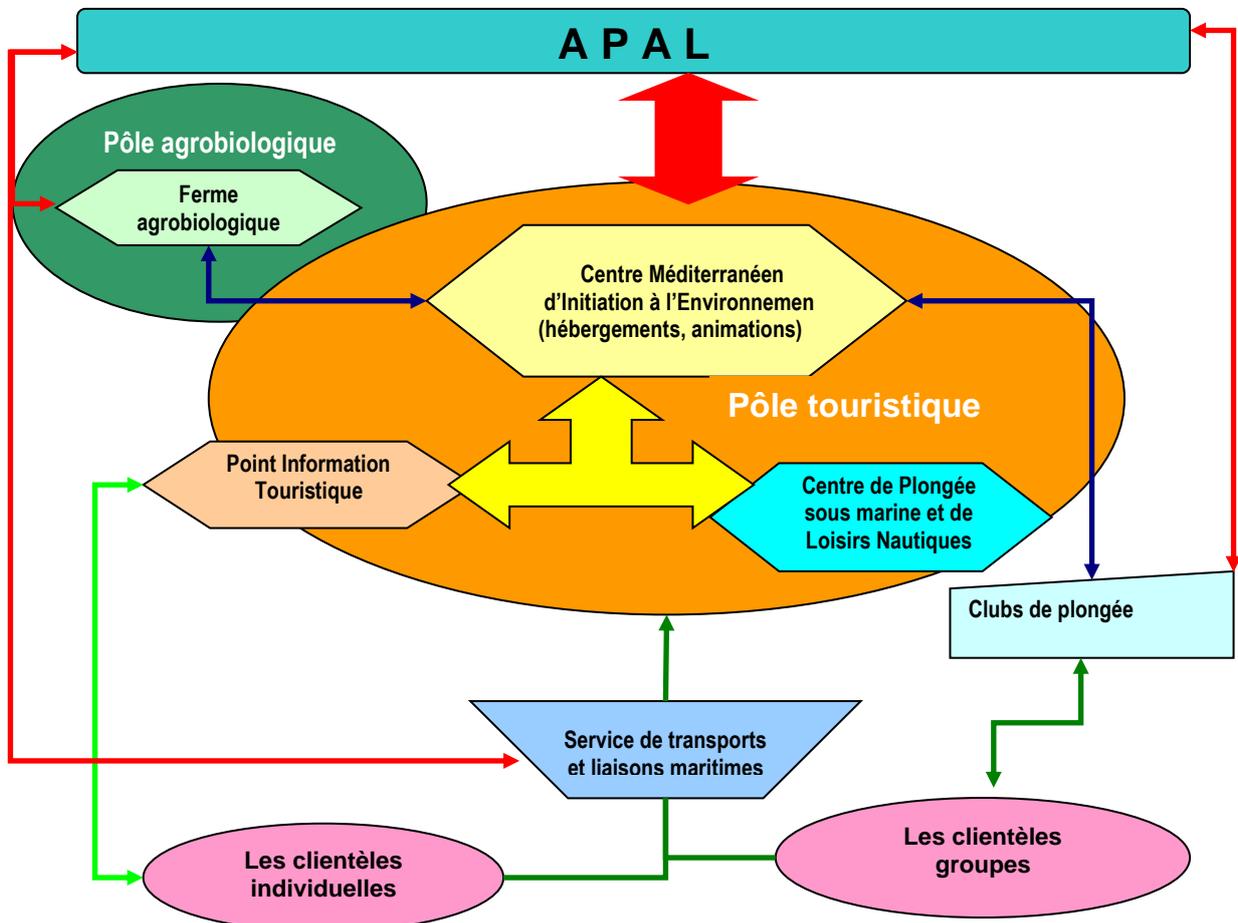
↪ Un pôle « régulateur » de conservation et de protection de la Galite, reposant sur l'APAL et ses missions régaliennes de mise en valeur réglementaire et pédagogique des espaces naturels et du patrimoine terrestres et maritimes de la Galite pour leur mise en tourisme »

Deux pôles économiques dont :

↪ Un pôle « touristique », de promotion, d'accueil et d'animation touristiques de La Galite, reposant éventuellement sur un seul opérateur coordinateur, ce pôle étant décomposé en trois entités :

- le « Centre Méditerranéen d'Initiation à l'Environnement de La Galite » (CMIE La Galite), opérateur central de ce pôle, chargé des hébergements, de la restauration, des animations des visiteurs, que ce soit des clientèles groupes (orientées vers le centre collectif) ou individuelles (orientées vers les gîtes ruraux) ;
- le « Point accueil et information touristique », entité rattachée à terme au CMIE, chargée de la promotion de la Galite, l'information et l'accueil des clientèles et visiteurs ;
- Le « Centre de Plongée sous marine et de Loisirs Nautiques de La Galite » (CPLM La Galite), entité pouvant également être rattachée au CMIE, pour gérer toutes les activités « marines ».

↪ Un pôle « agrobiologique » reposant sur la ferme pilote agrobiologique, pour exploiter les terres agricoles, entretenir les espaces naturels et les paysages, approvisionner l'île en produits frais



De. Visu

L'ensemble des ces 3 pôles ne pourra fonctionner correctement et de manière concurrentielle sans l'existence d'un service conventionné (avec l'APAL) de transport et de liaisons maritimes pouvant assurer durant la saison d'ouverture du CMIE des liaisons régulières entre le continent et la Galite à des tarifs raisonnables.

Pour chacun de ces pôles, les chapitres suivants détailleront d'une part leurs fonctions et d'autre part les sites et équipements de l'île dont ils ont auront besoin.

8.1 POLE « CONSERVATION ET PROTECTION »

La responsabilité de l'animation et de la gestion de ce pôle doit revenir naturellement à l'APAL en tant que gestionnaire responsable de l'île en s'appuyant pour cela sur l'équipe technique en charge du programme, en concertation avec les Autorités de Tutelles.

Fonctions à assumer, contenus opérationnels et partenaires associés

Intitulés des fonctions	contenu opérationnels	Partenaires associés
I - Fonction générale : gestionnaire de l'ensemble des espaces terrestres et marins en tant que zones protégées		
1 - Délimiter et assurer la police des zones marines et terrestres ouvertes au public	<ul style="list-style-type: none">✓ Appliquer les zonages définis par les Autorités✓ Assurer la police pour en faire respecter les réglementations (surveillance, sensibilisation, « répression »)	
2 - Déterminer les conditions d'accessibilité et d'usage de ces zones « ouvertes » , le cas échéant en fonction des publics et des activités pratiquées. Pour se faire, élabore des chartes d'usagers (règlements d'usage), le cas échéant avec les représentants des publics concernés (scientifiques, animateurs, plongeurs, plaisanciers, hébergeurs, etc.)	<ul style="list-style-type: none">✓ <u>Les conditions de mouillage et de débarquement</u> sur l'île pour les plaisanciers✓ <u>Les conditions de circulation des visiteurs</u> sur l'île : respect des cheminements tracés, protection de la nature et des sites, gestion des déchets, conditions d'hébergement, etc.✓ <u>Définition des cahiers des charges des animations et chantiers pédagogiques</u>✓ <u>les conditions de pratiques des activités sous marine</u>	<ul style="list-style-type: none">☛ Les Autorités responsables (Affaires Maritimes, Garde Nationale)☛ Son Comité Scientifique☛ Les Autorités responsables (Affaires Maritimes, ministère jeunesse et sports)
3 - Aménager ces zones ouvertes	<p>a) <u>pour matérialiser leurs limites autorisées</u> : délimitation (coordonnées GPS, balisage) des zones de mouillage, de plongée, de fouilles, d'observations, etc.</p> <p>b) <u>pour les rendre accessibles aux publics</u> : aménagement et entretien des sentiers terrestres et sous marins, mise en protection des sites visités (cristallisation des ruines), aménagement de sites d'observation, point de collecte des ordures ménagères, etc.</p>	
II - Fonction secondaire : sensibilisation des publics à la protection et à la valorisation de l'environnement et de la biodiversité		
4- organiser les outils d'information et de sensibilisation du public sur le patrimoine naturel et historique de l'île	<ul style="list-style-type: none">✓ <u>Concevoir et éditer les supports d'information et de sensibilisation</u> : plaquettes, plans, chartes, films, ouvrages de vulgarisation scientifique, etc.	<ul style="list-style-type: none">☛ Son Comité Scientifique
5 - coordonner les missions scientifiques et les animations pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">✓ <u>Déterminer les programmes et cahiers des charges des chantiers pédagogiques</u> et autres animations ponctuelles en fonction de ses priorités et des contraintes des sites✓ <u>Superviser et veiller aux contenus des animations pédagogiques</u>✓ <u>Coordonner les missions scientifiques</u>	<ul style="list-style-type: none">☛ Son Comité Scientifique☛ Les opérateurs pédagogiques maîtres d'œuvre des animations
6 - Informer, sensibiliser et rendre compte des travaux scientifiques les opérateurs touristiques amenés à intervenir sur les sites	<ul style="list-style-type: none">✓ <u>Organiser l'information et la sensibilisation des différents opérateurs amenés à intervenir</u> sur l'île pour une meilleure connaissance du milieu, et une compréhension des enjeux et des actions menées par l'APAL pour protéger le site✓ <u>Rendre compte régulièrement de l'avancée des connaissances</u> sur les milieux et des impacts des mesures prises.	<ul style="list-style-type: none">☛ Son Comité Scientifique☛ Les opérateurs pédagogiques maîtres d'œuvre des animations

De. Visu

7 – participer aux animations pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Mettre à disposition son personnel</u> pour participer, aux animations proposées par les opérateurs pédagogiques en tant que responsable gestionnaire du site, ✓ <u>organiser le cas échéant des animations ponctuelles</u> 	
8 – gérer le fonctionnement des équipements touristiques directement sous sa responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Gérer et animer directement (visites guidées) les sites sous sa responsabilité</u> : écomusée, conservatoire végétal, etc. ✓ <u>Assurer l'entretien de ces équipements (sentiers, écomusée) y compris les 1° équipements touristiques</u> (gîte de groupe du médaillon, aire de bivouac), ceci, dans l'attente de la mise en place d'un projet plus structuré avec un gestionnaire ad hoc 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Son Comité Scientifique ☛ Réseau universitaire (stagiaires)
9 – organiser le suivi évaluation de l'activité touristique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Organiser le suivi qualitatif et quantitatif de la fréquentation touristique</u> pour mesurer le niveau de satisfaction des visiteurs, leurs attentes, l'impact de la fréquentation sur les écosystèmes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Son Comité Scientifique ☛ Réseau universitaire (stagiaires)

Intitulés des fonctions	contenu opérationnels	Partenaires associés
III - Fonction provisoire assurée par défaut (dans l'attente éventuelle d'une délégation de ce service à un organisme tiers) : Accueil et information des visiteurs <i>Remarque : cette mission pourrait être déléguée, soit à l'organisme gestionnaire du Centre Méditerranéen d'Initiation à l'Environnement, soit aux Offices de Tourisme de Tabarka et/ou de Bizerte.</i>		
10 – assurer la promotion touristique de l'île et l'information du public	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Conception et édition des outils promotionnels de la Galite</u> : plaquettes, site internet, news letter, etc. ✓ <u>Organiser la promotion et la communication touristique de la Galite</u> : publi reportage dans les revues spécialisées, salons, éduc-tour et voyages de presse, etc. ✓ <u>Assurer l'information du public avec N° de téléphone et adresse Internet dédiés</u> : envoi de documentation, renseignements sur les conditions d'accessibilité, produits touristiques, etc. 	<p>Cette fonction d'accueil et d'information est très importante mais échappe aux prérogatives et aux compétences de l'APAL. Plusieurs organisations peuvent être impliquées dans sa gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Le ministère du tourisme et ses délégations régionales (offices de tourisme de Bizerte et/ou de Tabarka) ☛ Le réseau universitaire (pour la mise à disposition d'étudiants stagiaires), ☛ l'organisme gestionnaire du CMIE de La Galite conventionné par l'APAL
11 – assurer la gestion du point d'accueil et d'information touristique de l'île	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Assurer la permanence d'accueil et l'information du public sur place pendant la saison touristique</u> ✓ <u>Organiser des visites guidées</u> pour assurer un minimum d'animation et prendre la mesure des attentes et satisfaction des visiteurs 	
12 – organiser l'accueil des visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Informé et organiser les conditions d'accueil des visiteurs de l'île</u> en attendant la mise en place d'une structure de gestion ad hoc. Ceci concerne en premier lieu les missions scientifiques et chantiers organisés par l'APAL, mais également l'accueil des plaisanciers et des clubs habilités de plongée ✓ <u>Assurer l'entretien des équipements d'accueil prévus à cet effet</u> (gîte de groupe du médaillon, aire de bivouac) pour la réception de ces visiteurs. 	

Sites et équipements de l'île à vocation touristique gérés sous la responsabilité directe de l'APAL

Sur son domaine terrestre		
Intitulé	Descriptif / localisation	Commentaires et remarques
A - Pôle d'accueil et d'information touristique et ses annexes (toilettes, panneau d'information services du débarcadère)	Bâtiment en cours d'aménagement, jouxtant les bureaux de l'APAL (maison n°3) Le panneau d'information service serait situé dans le bâtiment 24 situé au bout du débarcadère Ce pôle devrait comprendre idéalement : : ✓ un comptoir d'accueil avec bureau et réserve, ✓ des vitrines d'expositions permanentes (objets emblématiques de l'île, panneaux de présentation <u>synthétique</u> de l'île : plan, patrimoine, environnement, de présentation de l'APAL, des conditions d'usages (chartes et réglementation), ✓ un espace médiathèque (documentation, vidéo) ✓ une boutique artisanat, produits du terroir, librairie (livres, vidéos) des toilettes publiques	Ce pôle, jouxtant les bureaux de l'APAL, doit rester sous le contrôle de l'APAL. Sa gestion serait assurée : ✓ en saison, par délégation à un service tiers (Gestionnaire CMIE ou Office de tourisme) ✓ hors saison, pour les visiteurs occasionnels, directement par l'APAL et ses agents sur l'île
B – Eco musée de la Galite	Création d'un espace muséographique avec dépôt lapidaire des objets de fouilles, aménagé dans les maisons 18 et 19 Cet écomusée devrait comprendre idéalement : ✓ des vitrines d'expositions avec leurs panneaux explicatifs ✓ un espace dédié aux expositions temporaires	Ce site doit rester sous la responsabilité de l'APAL. Sa visite pourrait être : ✓ Soit libre, les visiteurs prenant les clés au pôle d'accueil ✓ Soit guidée par un agent du pôle accueil ou de l'APAL
C – Réseau des sentiers de découverte et d'interprétation	Actuellement 1 sentier est aménagé (le sentier du Faucon). Il est recommandé de prévoir 3 autres sentiers : ✓ Sentier du village ✓ Sentier de la crête de la Garde ✓ Sentier du littoral	La réalisation et l'entretien (pour leur mise en sécurité) de ces sentiers sont de la responsabilité et de l'initiative de l'APAL. Les travaux de réalisation et d'entretien pourraient s'intégrer pour tout ou parti dans le cadre des chantiers pédagogiques, par délégation de maîtrise d'œuvre au gestionnaire du CMIE
D – Sites archéologiques et historiques	L'ensemble des sites archéologiques, historiques et naturels sont de la responsabilité de l'APAL ainsi que leur mise en tourisme progressive (accès, interprétation, sécurisation, entretien).	Les travaux de réalisation et d'entretien pourraient s'intégrer pour tout ou parti dans le cadre des chantiers pédagogiques, par délégation de maîtrise d'œuvre au gestionnaire du CMIE
E – Conservatoire des espèces végétales de la Galite (verger conservatoire et jardin botanique)	Ces deux espaces naturels ont pour finalité la conservation et la mise en valeur des espèces végétales de La Galite. Leur réalisation et leur entretien sont de la responsabilité de l'APAL ainsi que leur mise en tourisme (accès, interprétation, sécurisation)	Ces espaces agricoles peuvent être confiés en gestion par convention pour leur entretien au gestionnaire de la ferme agrobiologique, en étant rattaché au « pôle agrobiologique » de La Galite composé de la ferme pilote agrobiologique et ses terres agricoles.
F – Maison de passage du Médaillon	Cette maison serait à aménager en gîte collectif pour assurer l'accueil du personnel et des missions APAL . Ce gîte comprendrait cuisine, salle à manger et de réunion, chambre et salle de bain.	

Sur son domaine maritime		
Intitulé	Descriptif	Commentaires et remarques
G – Débarcadère « visiteurs »	Ce débarcadère localisé au pied du village doit être restauré par l'APAL ainsi que sa liaison littorale avec le village. Il doit faciliter le débarquement des visiteurs à proximité des équipements d'accueil et à l'écart du trafic des bateaux de pêche	Son entretien doit rester de la responsabilité de l'APAL pour des questions de sécurité.
H – Zone de mouillage « plaisance »	Cette zone a pour objet de limiter les dégradations des fonds sous marins par les ancres de bateaux de plaisance. Sa délimitation, son balisage matériel sont de la responsabilité de l'APAL	Les Affaires Maritimes doivent être associées à ce volet
I – Zones autorisées de plongée sous marine	Ces zones ont pour but de contribuer à la conservation du milieu sous marin tout en valorisant les sites les plus intéressants en terme de vision. Sa délimitation, voire son balisage matériel sont également de la responsabilité de l'APAL	Les clubs de plongée conventionnés avec l'APAL peuvent être associés à la gestion de ces zones de plongées : observations, comptage, etc.
J – Sentier(s) sous-marin(s)	L'identification et le balisage de ces sentiers sont de l'initiative et de la responsabilité de l'APAL	Les clubs de plongée conventionnés avec l'APAL peuvent être associés à la gestion de ces sentiers : identification et suivi .

8.2 POLE « ACCUEIL ET ANIMATION TOURISTIQUES »

Le Centre Méditerranéen d'Initiation à l'Environnement de La Galite (CMIE La Galite)

La finalité de ce Centre serait d'organiser la mise en tourisme de La Galite en se positionnant **sur l'entrée environnementale du développement durable** pour promouvoir une vision de l'environnement basée sur des valeurs humaniste, d'engagement citoyen, de démarches participatives et de concertation et de respect de la connaissance scientifique.

Sa gestion serait confiée à un opérateur tunisien pouvant regrouper plusieurs organisations nationales et internationales, sélectionné éventuellement dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'APAL.

Cet opérateur aurait pour mission de faire fonctionner le Centre au mieux des intérêt de l'île avec un souci de performance marketing mesurée prioritairement dans la qualité des propositions de séjours (animations, produits). L'équilibre de gestion de cette entité sera facilité par des conditions avantageuses de mise à disposition des installations et par un service de transport et de liaison maritime également abordable.

Ce Centre serait composé d'un certain nombre d'équipements lui permettant de répondre à sa vocation d'accueil et d'animation. Ces équipements seraient réalisés en valorisant les bâtiments existants répartis dans le village, dont :

- des unités d'hébergement touristiques, pour une capacité d'accueil de 62 lits « hôteliers » et de 60 lits « sous toile », composées :
 - d'un Centre d'hébergement collectif aménagé dans la maison Bourguiba (22 lits)
 - d'une Aire naturelle de camping aménagée dans l'enclos de la Maison au Médailon (15 emplacements)
 - d'un parc de gîtes ruraux « Panda » aménagés dans différentes maisons vacantes ou libérés à cet effet (10 gîtes de 4 lits)
- des ateliers pédagogiques, aménagés dans l'ancienne école
- des logements du personnel, aménagés dans les annexes de la Maison Bourguiba et l'ancienne école
- de magasins de stockage, aménagés dans l'ancienne école ou d'autres bâtiments disponibles.

Les travaux de réhabilitation architecturale et de mise aux normes touristiques de ces unités seraient à réaliser par l'APAL et/ou leur propriétaire actuel (l'Etat), sur des crédits publics et des aides internationales ;

Leur aménagement mobilier (équipements intérieurs) pourrait être assuré par le gestionnaire qui en resterait propriétaire et responsable de leur entretien et amortissement. .

De. Visu

La mise à disposition de ces bâtiments pourrait être assurée juridiquement par convention pluriannuelle ou par bail à long terme, selon un cahier des charges précis et des modalités financières (gratuité totale ou dégressive, loyer progressif, etc.).

Fonctions à assumer, contenus opérationnels et partenaires associés

Intitulés des fonctions	contenu opérationnels	Partenaires associés
Fonction générale : gérer les hébergements touristiques de l'île et assurer l'animation touristique		
1 – Gérer le parc d'hébergements touristiques de La Galite pour l'accueil des visiteurs : clientèles groupes (centre Bourguiba + camping) et individuelles (gîtes ruraux)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer la gestion hôtelière de ce parc : réservation, accueil, nuitée, restauration, blanchisserie, nettoyage, etc. ✓ Assurer l'entretien courant des bâtiments et leur mise en sécurité, y compris les logements, bâtiments et équipements (aires de sports) annexes 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Le partenaire international associé à la gestion du Centre (assistance technique, formation) ☛ Le Ministère du Tourisme et ses représentations régionales
2 – Assurer la promotion et la mise en marché du Centre : clientèles groupes et clientèles individuelles (pour les gîtes)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Concevoir et éditer les outils promotionnels du Centre: plaquettes, site internet, news letter, etc. ✓ Organiser la mise en marché du Centre : <ul style="list-style-type: none"> ○ la promotion et communication : publi reportage dans les revues spécialisées, salons, éduc-tour et voyages de presse, etc. ○ la commercialisation : programme et planning des séjours, tarification, réservation, vente. 	
3 – Concevoir et organiser les prestations d'animation (chantiers internationaux, ateliers pédagogiques, loisirs, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ concevoir des programmes d'animations répondant aux besoins de l'APAL, aux contraintes de l'île, aux attentes des publics ✓ animer et encadrer ces programmes 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Le partenaire international associé à la gestion du Centre (assistance technique, formation) ☛ L'APAL : sur la programmation, les contenus scientifiques et pédagogiques, le suivi et contrôle ☛ Les organisations partenaires (tunisiennes et internationales) prescripteurs des produits élaborés ☛ Les prestataires associés intervenants sur ces programmes : scientifiques, universitaires, clubs de plongée, ferme agrobiologique, centre nautique, autres vacataires, etc.,

Intitulés des fonctions	contenu opérationnels	Partenaires associés
Fonction secondaire : construire le positionnement touristique de l'île sur sa dimension « pédagogique » liée à l'environnement		
4 – contribuer au rayonnement scientifique et pédagogique de La Galite	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser des événements nationaux et internationaux contribuant à valoriser les travaux de conservation et de valorisation de l'île ✓ Capitaliser et diffuser son expérience en matière d'animation pédagogique autour de l'environnement ✓ Contribuer à la formation à l'environnement des futurs techniciens (accueil de stagiaires universitaire, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ L'APAL et son Comité Scientifique ☛ Les ministères concernés (Environnement, Education Nationale, Jeunesses et Sports, etc.) ☛ les organisations associés au projet
5 – Prendre le relais de l'APAL pour gérer l'accueil et l'information des visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ prendre en gestion le point d'accueil touristique de La Galite et toutes ses prérogatives telles que décrites au point III du tableau concernant l'APAL) 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Le ministère du tourisme et ses délégations régionales (offices de tourisme de Bizerte et/ou de Tabarka) ☛ Le réseau universitaire (pour la mise à disposition d'étudiants stagiaires), ☛ L'APAL

De. Visu

<p>6 – contribuer à la revitalisation de l'île et son développement socioculturel et économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser l'installation de résidents saisonniers (personnel) et permanents (gardien/homme d'entretien) ✓ Privilégier les compétences locales pour l'organisation de certains services et animations (gestion des gîtes ruraux, fonctions hôtelières, restauration, animations, etc.) ✓ Soutenir le développement d'une agriculture endogène en privilégiant son approvisionnement à partir de la ferme pilote agrobiologique, mais également les pêcheurs. ✓ Participer aux actions de sensibilisation des usagers permanents de l'île aux questions environnementales (militaires, pêcheurs) ✓ Contribuer à l'animation socioculturelle de l'île et ses habitants en les associant également aux animations proposées 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ L'APAL ☛ Les résidents permanents de l'île et leurs organisations
--	---	--

Sites et équipements de l'île affectés au fonctionnement du Centre

Intitulé	Descriptif / localisation	Commentaires et remarques
<p>A - Centre d'hébergement collectif de la Maison Bourguiba Capacité d'accueil : 22 lits</p>	<p>La Maison Bourguiba est l'unité d'habitation la plus propice à cette fonction en raison de sa localisation, de ses dimensions et de sa configuration architecturale.</p> <p>Sa réhabilitation permettrait d'y créer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une unité de restauration (cuisine + réserve) ○ Une salle commune (repas, réunions) ○ Une terrasse extérieure aménagée pour la détente, les repas, un bar sans alcool ○ Un ensemble de chambres doubles (7x2 lits) + 1 dortoir (8 lits) soit 22 lits, avec 2 salles d'eau collectives ○ Un logement pour le Directeur du Centre 	<p>(voir descriptif détaillé de ces bâtiments au § 6.1 et leurs plans en annexe 5)</p>
<p>B – Aire Naturelle de Camping du Médaillon Capacité d'accueil : 15 emplacements - 60 lits sous toile</p>	<p>L'enclos attenant à la « maison au Médaillon » semble le lieu le plus propice à cet aménagement. Constitué d'anciennes terrasses agricoles en partie réhabilitées par l'APAL, il offre une superficie suffisante pour y créer une quinzaine d'emplacements pour des tentes individuelles.(4 places) ou une demi douzaine de tentes collectives, type « marabouts ».</p> <p>Situé à proximité de la Maison au Médaillon, il peut bénéficier de ces équipements collectifs (cuisine, salle commune) le cas échéant.</p> <p>Cette Aire Naturelle de Camping doit pouvoir retrouver un état naturel en fin de saison.</p>	
<p>C – Parc de gîtes ruraux labellisés « Panda » Capacité d'accueil : 10 gîtes de 4 lits, soit 40 lits</p>	<p>Ce parc devrait être réalisé à partir de la réhabilitation progressive des anciennes habitations dispersées dans le village, celles actuellement vacantes et celles qui pourraient se libérer dans l'avenir..</p>	<p>(voir descriptif détaillé de ces bâtiments au § 6.1 et leurs plans en annexe 5)</p>
<p>D – Les Ateliers Pédagogiques de l'ancienne école</p>	<p>L'ancienne école, de part sa localisation au cœur du village et sa configuration architecturale, se prête bien pour devenir le centre d'animation pédagogique ou serait organisé les ateliers et les réunions.</p> <p>Il pourrait abriter une médiathèque.</p> <p>Des chambres pour le personnel saisonnier du Centre y seraient également aménagées ainsi qu'éventuellement une cuisine centrale pour assurer les repas de tous les stagiaires.</p> <p>Une laverie collective ainsi que des réserves techniques y seraient également aménagées.</p>	

De. Visu

<p>E – autres équipements pouvant être annexés au centre</p>	<p>Selon le cas et les orientations stratégiques de l'APAL, ce centre pourrait se voir confié à terme la gestion d'autres unités touristiques prises en charge au lancement du projet par l'APAL, à savoir principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Le point d'accueil et d'information touristique</u> ✓ <u>L'écomusée de La Galite</u> ✓ <u>Le réseau des Sentiers d'interprétation et leur signalétique</u> ✓ <u>Les aires de détente (terrains de sports) de la Maison Bourguiba et de l'ancienne école</u> <p>Dans un souci de centralisation et de rationalisation, le centre pourrait également se voir confier la gestion des installations du <u>Centre de Plongée</u> prévu au débarcadère touristique (voir §ci après).</p>	
---	--	--

Le Centre de Plongée sous marine et de Loisirs Nautiques de La Galite

La création de ce Centre est liée en premier lieu au potentiel remarquable des fonds sous marins de cet Archipel qui constituent un atout concurrentiel important, exploitable dès aujourd'hui et qui ne pourra que se développer dans l'avenir avec la reconstitution de l'environnement sous marin découlant des actions de l'APAL. En second lieu, il est lié aux opportunités de développement des activités de loisirs nautiques, principalement la plaisance (port d'escale) et le kayak de mer (location).

Sa réalité peut être de deux ordres :

- ✓ une réalité « physique » autour de la création d'une série d'équipements et d'aménagement matériels favorisant la pratique de ces activités : local technique, équipements spécifiques, sentiers sous marin, matériel de location, etc. ainsi que l'organisation d'une réglementation et d'un code de bonne conduite garantissant la durabilité de cette activité vis à vis des objectifs de protection et de valorisation.
- ✓ Une réalité « morale » autour de la création d'une organisation gestionnaire de cette activité en mesure de la développer, de l'autoréguler, de la promouvoir et de la commercialiser. Cette organisation gestionnaire peut être soit un opérateur privé (club de plongée) ou associatif, choisi par l'APAL sur la base d'un appel à projet, soit un collectif d'opérateurs conventionnés par l'APAL pour être habilité à pratiquer la plongée sous marine sur l'archipel et à utiliser les installations mises à leur disposition sur l'île, qui seraient alors gérées par le Centre Méditerranéen d'Initiation à l'Environnement.

La logique voudrait que ce soit la seconde option qui soit privilégiée car elle garantirait une unité de gestion des équipements de l'île avec un seul opérateur, sachant que les interrelations sont évidentes entre le CMIE la Galite et les clubs de plongée, le premier pouvant offrir des prestations hôtelières aux clients des seconds, et ces derniers pouvant assurer des prestations d'animation et d'encadrement de plongée pour les usagers du CMIE.

Fonctions à assumer, contenus opérationnels et partenaires associés

Intitulés des fonctions	contenu opérationnels	Partenaires associés
Fonction générale : développer et organiser les activités de plongée sous marine sur l'archipel e La Galite		
<p>1 - Offrir des prestations d'encadrement de cette activité sur La Galite, pour des clientèles venant sur de courts séjours depuis le continent et pour les clientèles séjournant sur La Galite au CMIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Amener des groupes sur la Galite pour découvrir les fonds sous marins</u> ✓ <u>Encadrer des groupes présents sur La Galite</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ L'APAL ☛ Fédération des Activités Subaquatiques de Tunisie (FAST) ☛ Le Ministère de tutelle (Jeunesse et Sports) ☛ Le CMIE de la Galite
<p>2 - organiser une auto discipline de cette activité sur la base d'une Charte de Bonne Conduite élaborée avec l'APAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Participer à l'élaboration d'une charte de bonne conduite de la plongée sur l'Archipel de la Galite</u> ✓ <u>Auto évaluer annuellement le respect de la Charte et s'autoréguler entres clubs</u> 	

Fonction secondaire : <i>construire le positionnement touristique de l'île sur sa dimension « pédagogique » liée à l'environnement marin</i>		
Intitulés des fonctions	contenu opérationnels	Partenaires associés
3 – Participer avec l'APAL à la protection et à la valorisation de l'environnement marin (<ul style="list-style-type: none"> ✓ participation volontaire au côté de l'APAL à des travaux scientifiques (recensement, suivi d'espèces, etc.) ✓ participation volontaire au nettoyage des fonds, etc.) ✓ organisation d'événements (expositions, documentaires vidéo, plaquettes, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ festival de fil sous marin de Tabarka ☛ Fédération des Activités Subaquatiques de Tunisie (FAST)
Autre fonction : favoriser le développement d'activités de loisirs nautiques : plaisance et kayak de mer		
4 - Favoriser la plaisance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>contribuer à l'information préalable des plaisanciers sur l'archipel</u> ✓ <u>gérer l'accueil sur place des plaisanciers</u> : information, mouillage, sécurité météo, avitaillement de première nécessité, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ les capitaineries des ports de plaisance tunisiens
5 – développer l'activité de kayak de mer	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>gérer un parc d'embarcation à la location</u>, pour les clientèles individuelles : (plaisanciers, gîtes ruraux) et pour les animations des groupes usagers du CMIE : mise à disposition et entretien ✓ <u>encadrer cette activité</u> : initiation, sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Centre Nautique de la côte (Tabarka, Bizerte)
6 – développer l'activité de pescatourisme	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Développer cette activité nouvelle</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ les groupements de pêcheurs de la Galite

Sites et équipements affectés au fonctionnement du Centre

Intitulé	Descriptif / localisation	Commentaires et remarques
A – Local technique de l'embarcadère	<p>Ce local est prévu au pied de l'embarcadère, sous le Point d'accueil (bâtiment 23). Il devrait être équipé</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ d'un local de séchage et de stockage du matériel de plongée ○ d'un atelier d'entretien et de réparation (avec compresseur) ○ d'un caisson de décompression. ○ D'un hangar de rangement pour les embarcations annexes (sécurité, kayaks de mer) 	(voir descriptif détaillé de ces bâtiments au § 6.)
B – Des aires identifiées de plongées autorisées	Ces aires sont à déterminer par l'APAL en concertation avec les opérateurs concernés	Ces aménagements sont de la responsabilité directe de l'APAL
C – Des sentiers sous marins	La Galite devrait pouvoir s'équiper d'au moins un sentier sous marin repéré et identifiés par l'APAL .	
E – des aires de mouillages autorisées		

8.3 POLE AGROBIOLOGIQUE

Ce pôle agricole est une composante majeure pour la pérennité de la mise en tourisme de l'île. Il contribue en effet à donner vie à l'île en valorisant son potentiel agricole; il permet de contribuer à l'autosuffisance alimentaire de l'île pour son approvisionnement en produits frais dans une logique de développement durable ; il contribue à entretenir les espaces naturels, il constitue un pôle supplémentaire et non négligeable d'animation et d'attraction au regard du positionnement préconisé de l'île.

Voir aussi au § 6.3, la présentation détaillée de cette ferme agrobiologique.

Intitulés des fonctions	contenu opérationnels	Partenaires associés
Fonction générale : mettre en valeur le potentiel agricole de la Galite et contribuer à son équilibre écologique		
1 – mettre en valeur les terres agricoles en expérimentant des techniques agrobiologiques	✓ remettre en culture les anciennes terres agricoles de la Plaine selon les principes de l'agrobiologie	<ul style="list-style-type: none"> ☛ L'APAL ☛ Les Instituts de recherche et de vulgarisation agronomiques
2 – servir de ferme pilote en agriculture durable en zone difficile	✓ mettre en pratique les techniques éprouvées et expérimentales d'agrobiologie, en relation avec les instituts de recherches agronomiques	
3 – assurer l'approvisionnement de l'île en produits frais	✓ développer un plan de culture tourné vers l'approvisionnement des îliens, complétés par une gamme de produits « secs » (miel, huile, fleurs séchées, etc.) pour une vente sur place et les marchés de la côte	
4 – contribuer à l'entretien des espaces naturels, par convention avec l'APAL	✓ participer aux travaux d'entretiens des espaces naturels, pour assurer un complément de revenus	

Autre fonction : participer au développement touristique de l'île et renforcer son attractivité		
5 – participer au développement touristique de l'île	<ul style="list-style-type: none"> ✓ créer une source d'animations pour des séjours thématiques autour de l'agrobiologie ✓ participer à la gestion du parc de gîtes ruraux, pour le compte du CMIE ✓ assurer le gardiennage et l'entretien des installations en périodes de fermetures des installations. 	<ul style="list-style-type: none"> ☛ CMIE

Sites et équipements affectés au fonctionnement du Centre

Intitulé	Descriptif / localisation	Commentaires et remarques
A – Les terres agricoles à forts potentiels agronomiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les parcelles situées sur la Plaine ○ les terrasses surplombant le village 	(voir descriptif détaillé au § 6.3 .)
B – des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> ○ un logement pour l'exploitant agricole et sa famille ○ des bâtiments agricoles, à construire éventuellement à proximité des terres cultivées 	
C – accès à l'eau pour l'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> ○ la réalisation de cette ferme ne eut s'envisager que si le système d'assainissement retenu prévoit la possibilité d'une récupération des eaux usées après filtration et repompage sur un point haut (pour une irrigation gravitaire au goutte à goutte). 	

9 PLAN D' ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

9.1 PREALABLES

Une mise en tourisme durable de la Galite ne pourra se faire que progressivement, par pallier, d'abord pour donner le temps à l'APAL :

1. **de bien maîtriser l'organisation et le fonctionnement de ses missions de base** : préservation, surveillance contrôle,
2. **de solutionner les questions prioritaires** : eau, assainissement, transport, télécommunication, énergie, voirie,
3. **de réaliser les équipements structurants** : logements de son personnel, maison d'accueil, sentiers, appontement,
4. **d'organiser les études complémentaires nécessaires** pour apprécier la faisabilité technico-économique des projets envisagés,
5. **de s'assurer la maîtrise foncière des bâtiments et terrains** nécessaires à cette mise en tourisme,
6. **d'identifier les partenaires les plus aptes à s'associer à ce projet de mise en tourisme de l'île** (financeurs et gestionnaire).
7. **de se tester à l'accueil touristique avec les premiers niveaux de visiteurs prévisibles** : les plaisanciers, les clubs de plongée, et dans une moindre mesure, les chantiers bénévoles qu'elles organisent chaque année, ainsi que les missions scientifiques qui nécessitent une logistique « hôtelière ».

9.2 PLAN D' ACTIONS A COURT TERME

Dans cette stratégie des « petits pas », il est souhaitable que la mise en tourisme de l'île commence effectivement par les visiteurs « spontanés » : plaisanciers, clubs de plongée sous marine, d'une part, missions scientifiques et bénévoles , d'autre part.

Pour se faire, les premières actions à mener, à coût terme (2009/2011) seraient les suivantes :

Pour les clubs de plongée :

- ✓ **Finaliser la réglementation de cette activité** et le balisage des zones de plongées autorisées, sur carte et sur site, et le faire savoir aux intéressés,
- ✓ **Conventionner les clubs de plongée** autorisés à venir sur l'Archipel, sur la base d'une charte de bonne conduite, en les réunissant le cas échéant dans un comité ad hoc.
- ✓ **Aménager**, même sommairement (nettoyage et fermeture) avec l'aide des intéressés, **le local technique** prévu pour ce public pour permettre aux clubs intéressés d'organiser des séjours tests sur l'île, en bivouac, pour leurs clientèles,
- ✓ **Aménager** sommairement, également avec l'aide des intéressés, **une aire de bivouac**, soit en bordure de littoral (à proximité des toilettes du centre d'accueil) , soit sur l'enclos de la « maison au médaillon ».
- ✓ **Formaliser avec les Autorités compétentes les conditions administratives du débarquement de ces visiteurs.**
- ✓ **Réaliser des enquêtes de fréquentation**, quantitative et qualitative.

Pour les plaisanciers :

- ✓ **Finaliser la détermination des zones de mouillage autorisées**, les faire savoir aux usagers (par le relais des Affaires Maritimes et des capitaineries des principaux ports de plaisances tunisiens), voire de les baliser sur site ;
- ✓ **Formaliser avec les Autorités compétentes, les conditions administratives du débarquement de ces visiteurs.**
- ✓ **Organiser un service minimum d'accueil** et d'information dans leur centre d'accueil

De. Visu

- ✓ **Réaliser des enquêtes de fréquentation**, quantitative et qualitative.

Pour les missions scientifiques et bénévoles

- ✓ **Aménager la « Maison au médaillon »**, comme gîte de passage, pour améliorer les conditions de séjours et de travail du personnel de l'APAL et de ses partenaires techniques et tester des solutions d'équipements et de fonctionnement reproductibles pour la suite du programme, et notamment pour l'aménagement des gîtes ruraux (système de douche écologique, latrines sèches).
- ✓ **Aménager éventuellement et sommairement l'aire naturelle de camping**, dans l'enclos attenant, pour tester cette formule d'hébergement avec des chantiers de bénévoles tests, en démultipliant si possible ce type d'initiative en relation avec des organisations tunisiennes pressenties pour devenir les futurs partenaires gestionnaires. Ceci permettrait à l'APAL de tester cette formule de chantiers bénévoles sous différentes formes mais aussi les capacités d'encadrement de ces organisations.

10 CONCLUSION

Plusieurs éléments observés concourent à une mise en tourisme durable de l'île, au bénéfice de ce site remarquable, de ses habitants et de la Tunisie en général :

- ✓ les qualités intrinsèques de l'île de la Galite et son originalité indéniable,
- ✓ le dynamisme des agents de l'APAL et la qualité de leur engagement,
- ✓ la volonté de l'Etat tunisien d'engager une stratégie offensive pour requalifier son image et son offre touristique, dans un souci de développement durable,
- ✓ l'évolution de la demande touristique pour des produits originaux et de qualité autour de l'environnement et la Nature,
- ✓ l'exemplarité d'un projet pilote porteur d'images positives et de notoriété,
- ✓ l'intérêt des bailleurs de fond pour toutes ces questions liées à l'environnement et au Développement Durable
- ✓ la montée en puissance de l'identité méditerranéenne, facteur d'entente et de solidarité entre les peuples riverains.

Cette mise en tourisme devra être raisonnée et raisonnable pour ne pas entraver la préservation et la conservation de sa biodiversité ni présenter un risque pour son environnement et une gêne pour son gestionnaire.

Elle doit donc privilégier l'entrée environnementale du développement durable pour promouvoir une vision de l'environnement basée sur des valeurs humanistes, d'engagements citoyens, de démarches participatives et de concertation et de respect de la connaissance scientifique, principalement en direction de la jeunesse

Elle doit s'adresser à des touristes et des opérateurs responsables qui adhéreront et partageront ces objectifs de protection de l'archipel de la Galite pour les générations futures.

A ces conditions, le destin de la Galite comme site touristique remarquable semble bien assuré.

* * * *